La Voix de l'Est

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019

GRANBY | 85e ANNÉE, N° 116

lavoixdelest.ca

UN BILAN TEINTÉ DE DÉCEPTION

Alors qu'il célèbre ses dix ans de vie politique, le maire de Granby Pascal Bonin se montre notamment amer et déçu du peu d'appui offert aux municipalités de la part du gouvernement provincial PAGE 3



ESQUISSE FOURNIE

UNE CLINIQUE À L'ANCIEN CARREFOUR CHAMPÊTRE

PAGE 5

Victime d'un délit de fuite à Granby
Un piéton subit de multiples fractures
PAGE 2

Marché de Noël de la Haute-Yamaska
Une première édition intérieure à Granby
PAGE 17

Agression sexuelle
Un camionneur de 50 ans passible de sept ans de prison
PAGE 2



GROUPE ST-LOUIS

ICI CHAQUE CLIENT EST UNIQUE



TOYOTA COWANSVILLE
MAZDA COWANSVILLE
NISSAN COWANSVILLE

RUE DE SALABERRY, COWANSVILLE • 450 263-8888

0006308

96¢ + tx

DÉLIT DE FUITE À GRANBY

Un piéton gravement blessé



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un piéton âgé de 46 ans a subi de multiples fractures après avoir été renversé par un automobiliste qui n'a pas daigné s'arrêter, lundi soir, à Granby. La victime repose dans un état stable au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Les services d'urgence ont été alertés vers 17h10 pour intervenir auprès d'un homme gravement blessé en bordure de la rue Fréchette. L'individu de 46 ans a été pris en charge et transporté d'urgence à l'hôpital de Granby. Il souffrirait de plusieurs fractures aux membres inférieurs et d'un traumatisme crânien, selon des informations obtenues par *La Voix de l'Est*.

En raison de la gravité de ses blessures, l'homme a été transféré au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Son état serait stable, selon les autorités policières.

Tout porte à croire que le piéton, qui marchait en direction sud, a été renversé par un véhicule de couleur foncée qui ne s'est pas arrêté. Son pare-choc et son pare-brise du côté droit seraient endommagés.

Un individu s'est présenté au poste de police de Granby mardi après-midi en lien avec cette affaire. Ce dernier était toujours rencontré par les enquêteurs en soirée. La police a toutefois refusé de divulguer pour l'instant s'il s'agissait d'un suspect ou d'un témoin.

Plus de 12 heures après le délit de fuite, la police de Granby a par ailleurs demandé l'aide de la population pour élucider cette affaire. Elle invite les personnes qui ont été témoins à contacter l'enquêteur Marc Labonté au 450 776-8333 poste 3292. « N'importe quel petit détail peut faire progresser l'enquête », indique Caroline Garand, porte-parole du corps policier.



C'est dans ce secteur de la rue Fréchette à Granby qu'un piéton âgé de 46 ans a été renversé par un automobiliste qui ne s'est pas arrêté, lundi soir. Gravement blessée, la victime repose dans un état stable à l'hôpital. — PHOTO ALAIN DION

Un technicien de la Sûreté du Québec a prêté main-forte aux enquêteurs en analysant la scène de la collision. L'enquête sur les lieux du délit de fuite s'est terminée vers 23h lundi.

EN BREF

SAINT-PIE

Deux blessés graves dans une embardée

Une conductrice et son passager reposent dans un état critique à la suite d'une perte de contrôle qui est survenue dans le Grand rang Saint-François à Saint-Pie, tard lundi soir. La voiture circulait sur un tronçon en ligne droite lorsque celle-ci a quitté la route et a violemment percuté un ponceau. La conductrice, une Granbyenne âgée de 21 ans, et son passager de 20 ans ont été gravement blessés. Ils ont été transportés dans un centre hospitalier où leur état est jugé critique. Aucune hypothèse n'est actuellement avancée pour expliquer la perte de contrôle. Des enquêteurs de la Sûreté du Québec spécialisés en reconstitution d'accident se sont rendus sur les lieux durant la nuit. Une inspection mécanique sera également réalisée sur la voiture. **KARINE BLANCHARD**

Un agresseur sexuel risque sept ans de prison

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Une sentence de sept ans de prison est demandée pour un homme qui a agressé sexuellement deux jeunes filles, dont une mineure, alors qu'il habitait à Granby et Farnham.

Les gestes posés par Éric Brien, un camionneur de 50 ans aujourd'hui domicilié à Saint-Jean-sur-Richelieu, ont eu «de graves conséquences» sur ses victimes, a indiqué la procureure Me Véronique Gauthier, mardi, lors des observations sur la peine à imposer à l'accusé.

L'une d'elles, qui souffre d'une légère déficience mentale, a fait une tentative de suicide à la suite des sévices subis. Les crimes ont commencé alors qu'elle avait 14 ans et se sont poursuivis pendant les sept années suivantes.

Toute la gamme des actes sexuels, dont des relations complètes non protégées, a été commise sur elle par M. Brien alors qu'il était en position d'autorité. L'accusé a également usé d'une certaine violence puisqu'en au moins une occasion la victime a tenté de maintenir en place le pantalon qu'il descendait de force.

L'accusé voulait «l'aider» en lui enseignant la sexualité, une expression qu'il a même reprise lors de son témoignage, mardi. «La toucher et coucher avec, je pensais que c'était pour l'aider», a indiqué M. Brien. L'autre victime avait 19 ans au moment de l'infraction.

La Couronne, qui propose une peine globale de six à sept ans de prison, a fait valoir que l'accusé minimisait les actes posés et qu'il «regrette davantage les conséquences sur sa propre vie», a dit Me Gauthier, notamment la perte de son emploi et le fait de devoir aller en prison.

«Ça me fait peur d'aller en dedans, a d'ailleurs mentionné M. Brien. Si c'est possible de ne pas y aller, ou de juste faire les fins de semaine…»

«C'est sûr que ce ne sera pas juste les fins de semaine, l'a averti la juge Danielle Côté, de la Cour du Québec. Je n'irai pas en bas de ce que votre avocate suggère.»

PEU D'INTROSPECTION

Me Mireille Leblanc, à la défense, suggère de son côté une peine de trois ans et demi de prison.

Si elle reconnaît le peu d'introspection de son client et son manque d'enthousiasme à suivre une thérapie, elle a fait valoir qu'il avait plaidé coupable, évitant un procès à ses deux victimes, et qu'il présente un faible risque de récidive.



Éric Brien avait reconnu sa culpabilité aux accusations d'agression sexuelle envers deux victimes, dont une mineure. — PHOTO LA VOIX DE L'EST

Me Leblanc attribue le comportement de M. Brien à une enfance marquée par «plusieurs épreuves» ainsi qu'une «absence d'éducation sexuelle».

«Il n'a pas eu un parcours facile», a ajouté l'avocate, et de vouloir «aider» sexuellement une des victimes, «c'était peut-être la seule chose qu'il connaissait».

L'accusé, qui n'avait pas d'antécédent judiciaire, n'a également pas tenté de cacher les accusations dont il fait l'objet à sa conjointe ou à son employeur. La juge Côté doit rendre sa sentence en janvier.

DIX ANS DE VIE POLITIQUE POUR PASCAL BONIN

Un anniversaire teinté d'amertume



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — D'abord élu comme conseiller municipal en 2009, le maire de Granby, Pascal Bonin, célèbre ces jours-ci son 10e anniversaire de vie politique. Mais il n'a pas le cœur à la fête. Il accumule plutôt les déceptions.



Le maire Pascal Bonin célèbre ces jours-ci son 10e anniversaire de vie politique. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

À commencer par le nouveau pacte fiscal conclu récemment avec les municipalités. Cette entente se traduira par un transfert de fonds annuel supplémentaire de 500 000 $ pour la ville de Granby. Une somme, appelée à croître au fil des ans, que Pascal Bonin juge néanmoins dérisoire, à la lumière des demandes initiales des municipalités. D'autant plus, selon lui, que les coûts de construction ne cessent de grimper et qu'il en coûte toujours plus cher pour réaliser des projets.

Le maire n'a d'ailleurs toujours pas digéré une déclaration du premier ministre François Legault. Celui-ci a affirmé, lors de la cérémonie de signature du pacte, que « le grand défi dans les cinq prochaines années, c'est de s'assurer que cet argent-là est bien utilisé, bien géré, de façon efficace, sans p'tits amis ».

Cela laisse sous-entendre, selon Pascal Bonin, que les maires sont « des voleurs ». « Je n'ai jamais volé personne », a-t-il lancé, ulcéré, en mêlée de presse à l'issue de la dernière séance du conseil municipal.

« Les p'tits amis, c'est : un chum, c't'un chum. C'est le Parti libéral. C'est à ça qu'il a fait référence. C'est incroyable que ça ait passé et qu'il n'y ait pas un maire qui ait réagi », a-t-il ajouté.

Le maire de Granby juge que le pacte fiscal est un « rendez-vous manqué », que les municipalités ne sont pas suffisamment considérées comme « des partenaires », entre autres pour effectuer les changements qui s'imposent en environnement. « Il n'y a rien qui se passe. On tourne en rond », déplore-t-il.

HALLOWEEN, ETC.

Pascal Bonin est aussi amer du silence du gouvernement du Québec dans le dossier du financement des services policiers. Il a fait front commun avec les maires de Saint-Jérôme et de Saint-Jean-sur-Richelieu pour réclamer un traitement plus équitable et récurrent dans le financement des services policiers.

Les trois villes n'ont pas de subventions gouvernementales pour couvrir les coûts de leur corps policier municipal de niveau un, contrairement aux municipalités qui ont recours aux services de la Sûreté du Québec.

> **« Quand je regarde le climat et ce qui se passe à l'heure actuelle, c'est moins intéressant que ça a déjà été. »**
>
> — Pascal Bonin

Les contribuables de la ville de Granby assument actuellement « 100 % des coûts de leur service de police à même leurs taxes municipales en plus de contribuer au financement du Fonds des services de police, à même leurs impôts versés au provincial », a exposé une résolution adoptée au début de l'année. Mais le dossier n'a pas avancé, se désole le maire de Granby.

Autre déception : le maire dit avoir du mal à comprendre que la priorité municipale la semaine dernière ait porté sur le report ou non de l'Halloween. Contrairement à d'autres villes qui ont préféré la déplacer au lendemain, la collecte des bonbons a été maintenue le 31 octobre à Granby, malgré la météo pluvieuse.

« Les municipalités s'immiscent où elles n'ont pas d'affaires. Gérer la fête de l'Halloween... », s'étonne-t-il encore en affirmant que cela dénote « une obsession de plaire à l'électorat ».

Durant ce temps, d'autres dossiers plus importants ne sont pas traités, fait-il valoir.

Pascal Bonin aimerait en outre que la population dise clairement où elle veut aller, car les messages sont contradictoires, croit-il. Cela se traduit notamment dans le discours des citoyens qui plaident pour la mise en œuvre de mesures environnementales, mais qui, au quotidien, agissent en contradiction de leur volonté. Difficile de changer les choses, dans ces conditions, croit le maire.

LA PORTE SE REFERME

Après avoir toujours déclaré vouloir se limiter à deux mandats à la mairie, Pascal Bonin a ouvert la porte en août dernier à la possibilité de briguer un troisième mandat en 2021. Lundi soir, il a toutefois affirmé que la porte tend à se refermer dans les conditions actuelles.

« Quand je regarde le climat et ce qui se passe à l'heure actuelle, c'est moins intéressant que ça a déjà été », dit celui qui s'est absenté de l'hôtel de ville durant un mois et demi le printemps dernier pour épuisement professionnel.

Désormais sobre depuis 13 ans, celui qui n'a jamais fait de cachette au sujet de ses problèmes passés d'alcool affirme vouer une grande reconnaissance à la population qui lui a permis de représenter le district sept durant quatre ans comme conseiller municipal et comme maire depuis six ans.

Plusieurs projets d'importance ont été réalisés ou lancés depuis l'accession à la mairie de Pascal Bonin, comme la modernisation de la bibliothèque municipale, le réaménagement de l'église Notre-Dame, la construction du centre aquatique et la revitalisation du centre-ville.

Celui qui affirme être là pour bouger dit ne pas ressentir une fierté particulière de ces réalisations. « Je suis fier d'avoir arrêté de boire quand ma fille avait deux, trois ans. (...) Je laisse aux gens juger de ce que j'ai fait. Mais d'avoir donné un père à ma fille, ça j'en suis fier », affirme sans détour le maire.

EN BREF

Route 139 : un tronçon à la mémoire de Jean Lapierre

Un tronçon de la route 139 portera le nom de l'ex-député de Shefford, Jean Lapierre, décédé en 2016. Les élus de Granby ont approuvé ce changement lors de la dernière séance du conseil. Le tronçon de la route en question s'étire de l'intersection des routes 139 et 112 jusqu'à la limite sud de la municipalité de Saint-Alphonse. Selon le maire de Granby, Pascal Bonin, ce changement a été évoqué par le député de Granby et ministre des Transports, François Bonnardel. L'idée de renommer une portion de l'autoroute 10 à la mémoire de Jean Lapierre a aussi été évoquée au cours des derniers mois, mais elle n'a pas fait l'unanimité. « M. Bonnardel y tenait beaucoup. J'ai travaillé pour que ça marche. On a trouvé une portion (de la route 139) qui ne génère pas trop d'inconvénients (changements d'adresse) », affirme Pascal Bonin. Selon lui, des démarches administratives demeureront à compléter. Mais la modification devrait entrer en vigueur au cours des prochains mois. Député fédéral de 1979 à 1992, Jean Lapierre a été ministre des Transports et lieutenant politique du Québec. La Ville de Granby a aussi nommé une place citoyenne à la mémoire de M. Lapierre. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**

SOMMAIRE

affaires	20
arts et spectacles	14-15
carrières et professions	17
horoscope	19
jeux	18-19
le monde	16
loterie	29
météo	22
nécrologie	23-24
opinions	10
petites annonces	22
politique	12
sports	27

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télécopieur: 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télécopieur: 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.

Merci de recycler ce journal.

NOUVEAU STATIONNEMENT INCITATIF À BROMONT

Un homme d'affaires interpelle les élus

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Réal Boucher est propriétaire de la station-service établie à proximité de la sortie 74 de l'autoroute 10 à Bromont. Depuis une dizaine d'années, il possède également le stationnement incitatif attenant. L'homme d'affaires appréhende les répercussions d'un éventuel déménagement du vaste parc automobile vers la sortie suivante.



La compagnie Transdev n'a pas encore tranché concernant l'avenir du stationnement incitatif près de la sortie 74 à Bromont. — PHOTO JULIE CATUDAL

«Ça fait des années qu'on permet à Bromont d'attirer de nouveaux résidants grâce au stationnement incitatif. Nos preuves sont faites, ça fonctionne à la sortie 74. Mais là, un nouveau projet pourrait faire mal à mon entreprise et aux autres autour. En plus, ça pourrait créer de gros problèmes de circulation à l'entrée de la ville. On ne peut pas laisser passer ça», a mentionné Réal Boucher, en marge de son intervention lors de la séance du conseil, lundi.

Le mégaprojet en question, dévoilé par *La Voix de l'Est* en octobre dernier, s'articule autour d'un vaste complexe sportif de 250 000 pieds carrés. Le promoteur Raymond Lapointe veut également construire sur le terrain de 1,6 million de pieds carrés un hôtel de quatre étages, auquel doivent se greffer quelques restaurants complémentaires à l'offre dans le secteur.

Des discussions sont aussi en cours avec Transdev pour aménager un stationnement incitatif. Le transporteur abandonnerait-il le site actuel ? Serait-il possible de maintenir les deux arrêts ? La porte-parole de l'entreprise, Camille Bouillier, est demeurée évasive à ce sujet. «On regarde toutes les options», avait-elle indiqué en entrevue.

Les élus de Bromont ont fait un pas de plus dans le dossier en adoptant, lundi, un second projet de règlement afin de modifier le zonage pour autoriser la construction des infrastructures, notamment l'hôtel, car les immeubles de quatre étages n'étaient pas permis.

CONDITIONS

Questionné par M. Boucher à propos de l'affluence d'automobilistes à l'entrée de la municipalité, notamment sur le boulevard de Bromont, le maire Louis Villeneuve s'est dit «préoccupé» par l'ensemble des enjeux de circulation sur le territoire.

«Évidemment qu'on ne veut pas voir la rue Shefford envahie chaque matin comme c'est le cas à L'Île-des-Sœurs», a-t-il répondu à l'homme d'affaires.

D'ailleurs, M. Villeneuve, ainsi que le directeur général de Bromont, Éric Sévigny, doivent rencontrer cette semaine le ministre des Transports et député de Granby, François Bonnardel, pour étudier le dossier et trouver des pistes de solution.

De plus, le maire a insisté sur l'aspect «conditionnel» de la résolution adoptée concernant le mégaprojet.

«Ce n'est pas un chèque en blanc. Peu importe ce qui [est prévu sur le site], si ça répond aux critères, on ne peut pas le refuser. Le conseil municipal a toujours l'option de décider qu'un projet ne cadre pas avec [notre vision] pour Bromont. On n'ira pas faire quelque chose qui va nous engorger.»

Selon Louis Villeneuve, aucun projet n'a officiellement été déposé à la municipalité par M. Lapointe. Toutefois, nul doute que la Ville souhaite une autre vocation pour le vaste site.

«On veut trouver une façon de rentabiliser ces terrains à l'entrée de la ville. On ne peut pas dire qu'un stationnement de marché aux puces soit très attrayant», a noté le maire de Bromont.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TRANSHUMANCE, *nom féminin*

Définition – Déplacememt saisonnier d'un troupeau vers de nouveaux pâturages ou vers son lieu d'origine.
Étymologie – De l'espagnol *trashumar*, 'changer de pâturage'
Champ lexical – draille, estive, troupeau, pâturage, alpage, berger, estivage ; transhumant, ovin, pastoral, estival, nomade ; transhumer, estiver, pâturer, paître...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008784

MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Un centre unique à Bromont



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Une révolution pour l'accessibilité aux soins de santé s'opère dans la région. C'est du moins la prémisse du projet de clinique, qui doit rassembler pas moins d'une quarantaine de médecins spécialistes dans un vaste immeuble du Quartier Bromont, ancien Carrefour champêtre, près de l'autoroute 10.

Jérome-Olivier Malo souhaitait lancer un tel projet depuis des années. Les astres se sont récemment alignés.

« Le but, c'est de trouver des solutions pour permettre aux gens d'avoir un meilleur accès à des spécialistes, a-t-il indiqué. C'était tout naturel d'avoir une clinique qui démocratise les soins de santé. Et on a trouvé l'endroit parfait à Bromont. »

L'immeuble en question abritait l'ancien spa Boréalis. Le bâtiment subira une transformation en profondeur au cours des mois à venir, notamment pour accueillir la clinique, qui occupera environ 60 % de la superficie.

Selon Jerome-Olivier Malo, outre des omnipraticiens, la population aura entre autres accès à des services de dermatologie et de radiologie. On doit aussi retrouver dans le centre une multitude de disciplines connexes. On parle notamment d'ostéopathie et de soins dentaires.

Et bien que l'équipe médicale soit « presque complète », les instigateurs du projet sont ouverts à accueillir de nouveaux membres. En ce sens, des pourparlers seraient en cours pour un partenariat avec un centre de physiothérapie.

ADN SANS ÉGAL

Regrouper des spécialistes sous un même toit, c'est du déjà-vu. Le nouveau centre médical multidisciplinaire doit toutefois se démarquer en offrant une panoplie de services que l'on retrouve normalement à des endroits différents. La clientèle pourrait donc recevoir sur place des transfusions sanguines ou des services d'oncologie.

Une offre qui devrait répondre aux besoins de bien des patients de la région qui doivent « trop souvent » faire des dizaines de kilomètres, voire davantage, pour obtenir ces traitements dans des hôpitaux. L'aspect convivial et la beauté du site devraient séduire plusieurs usagers, estime Jerome-Olivier Malo.

« Avoir un traitement de chimio quand tu regardes la montagne de Bromont, a-t-il dit, c'est mieux que d'être assis dans un hôpital avec des murs verts. »

La technologie sera également mise à contribution pour obtenir une place, entre autres via une application mobile. Des plages « sans rendez-vous » sont également prévues. Cet aspect du projet n'est toutefois pas complètement ficelé.



Afin de pousser le concept « santé » un cran plus loin, le projet sera bonifié d'un restaurant, dont le menu sera principalement végan, et d'une terrasse. — ESQUISSE FOURNIE PAR JÉROME-OLIVIER MALO

Les promoteurs doivent aussi sortir des sentiers battus en greffant à la clinique un laboratoire d'analyses génétiques. Il est toutefois trop tôt pour dévoiler les détails de ce pan de l'initiative, a indiqué l'homme d'affaires. Question de pousser le concept un cran plus loin, le projet sera bonifié d'un restaurant, dont le menu sera principalement végan, et d'une terrasse, a fait valoir Jerome-Olivier Malo. « On mise vraiment sur un site où la santé aura plusieurs déclinaisons. »

Si tout se déroule comme prévu, le centre ouvrira ses portes en juin 2020.

EFFONDREMENT D'UN CLOCHER À SAINT-PIE

Le concert-bénéfice reporté à 2020

JEROME SAVARY
jerome.savary@lavoixdelest.ca

Le conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Pie n'est pas au bout de ses peines. L'effondrement vendredi d'un des deux clochers entraîne la fermeture de l'église de la municipalité « pour une durée indéterminée », explique Madeleine Ravenelle, présidente de l'organisme, désolée de devoir dans la foulée annuler le concert de Marc Hervieux prévu le 30 novembre.

Les travaux sont plus importants que prévu. Des ingénieurs mandatés par l'assureur — la Mutuelle d'assurance en Église, selon M^me^ Ravenelle — ont remarqué que plusieurs poutres imposantes étaient endommagées. Cependant, il n'y aurait aucun risque que le toit s'effondre, a souligné la responsable de la fabrique. Aucune autre structure à l'intérieur n'aurait subi des dommages.

Ces derniers jours, les ingénieurs ont pris plusieurs photos pour documenter l'étude des dommages, dont l'évaluation est en cours.

« C'est presque la plus belle église du diocèse, à part la cathédrale de Saint-Hyacinthe », a rappelé M^me^ Ravenelle.

NOVEMBRE 2020

Au bout du fil, M^me^ Ravenelle semblait très déçue de l'annulation du concert-bénéfice de Marc Hervieux. La date du report de l'événement est déjà arrêtée au 28 novembre 2020.

« Les billets que les gens ont en main seront valables pour le concert l'année prochaine », a noté M^me^ Ravenelle qui invite les détenteurs de billets à les garder avec eux, même si elle s'engage à rembourser ceux qui souhaitent l'être. Ils devront pour cela communiquer avec elle.

Celle qui se faisait une joie de préparer ce concert-bénéfice invite celles et ceux qui souhaitent aider la fabrique à communiquer directement avec elle.

« Je ne pouvais pas m'imaginer ce qui est arrivé. C'est une catastrophe, c'est épouvantable », conclut-elle, semblant toujours sous le choc de l'événement.

Pour communiquer avec le conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Pie : 450-772-2440 ou fabriquest-pie@hobbek.com.



L'effondrement, vendredi, d'un des deux clochers entraîne la fermeture de l'église de Saint-Pie « pour une durée indéterminée ». — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Tout n'est pas perdu

Les denrées rendues irrécupérables par les pannes de courant trouveront preneur au Refuge Lobadanaki



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

EASTMAN — « Le malheur des uns fait le bonheur des autres » : c'est en ces mots que la fondatrice du Refuge Lobadanaki a lancé un appel à la générosité de la population en invitant ceux ayant été touchés par des pannes électriques prolongées à lui faire don des denrées alimentaires irrécupérables au terme du sinistre.

Avec les pannes électriques qui s'étirent dans certains secteurs depuis vendredi, plusieurs ménages devront se livrer à un ménage de leurs réfrigérateurs et congélateurs. Plutôt que de jeter les aliments qui auraient décongelé ou qui se seraient gâtés, Anne-Marie Demers invite les gens à les apporter à son refuge, qui prend soin d'animaux blessés, malades ou orphelins qui ne peuvent plus nécessairement vivre en liberté et à l'état sauvage.

« Bien que nos animaux ne manquent pas de nourriture, avant de jeter vos aliments qui auraient pu décongeler ou autre… pensez à nos animaux :) », mentionne la publication diffusée sur Facebook lundi matin, et partagée à quelques dizaines de reprises depuis.

Viande, pains, fruits, aliments transformés : la missive semble bel et bien avoir atteint sa cible, puisque le sanctuaire a pu faire le plein de dons en début de semaine.

« Les gens n'ont pas arrêté d'apporter de la nourriture. On a rempli nos caveaux et nos congélateurs ! », s'est exclamée M^me^ Demers lors d'une entrevue téléphonique, mardi après-midi.

« On ne veut pas que les gens aillent acheter de la nourriture ou qu'ils nous donnent des aliments qu'ils pourraient eux-mêmes consommer, poursuit-elle. On veut vraiment les débarrasser de denrées qu'ils ne mangeront pas, mais qui seraient encore bonnes pour nos animaux. Et on ne veut pas que les gens se déplacent pour nous apporter de la nourriture en petite quantité, mais comme on savait qu'il risquait d'y avoir des pertes plus importantes en raison de la panne, on a lancé notre appel. On savait que ça ferait un gros boom. »

Le refuge, qui se finance exclusivement par des dons, a toujours besoin de nourriture. À l'heure actuelle, pas moins de 170 animaux vivent à la propriété : pigeons, poules, ratons laveurs, animaux de ferme, loups, canards, chevreuils, coyotes, renards, mouffettes, porcs-épics, écureuils, sangliers… alouette !

« Ça mange de tout ! , lance M^me^ Demers. On récupère la nourriture invendue dans les restaurants et commerces depuis trois ans, et ça va très bien. On prend même ce qui aurait pu aller au compost. »

« Ça nous fend le coeur de voir que ce serait gaspillé. On voit là une opportunité de renflouer nos réserves », ajoute la dame, qui indique que la nourriture servie aux animaux est propre pour leur consommation, « si c'est préparé rapidement ».

Il est recommandé de communiquer avec le refuge avant de se présenter avec des denrées. Plusieurs personnes se sont offertes sur les réseaux sociaux pour faire une tournée avant d'aller apporter le tout sur place.



Plutôt que de jeter les aliments qui auraient décongelé ou qui se seraient gâtés, Anne-Marie Demers invite les gens à les apporter à son refuge, qui prend soin d'animaux blessés, malades ou orphelins qui ne peuvent plus nécessairement vivre en liberté et à l'état sauvage. — PHOTO FOURNIE



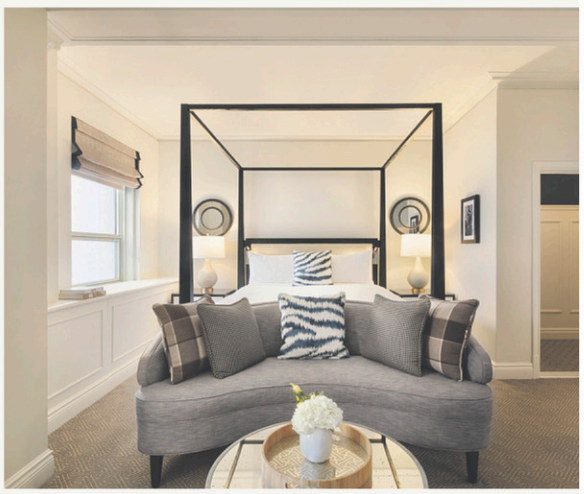
CET AUTOMNE, VIVEZ
LA VIE DE CHÂTEAU !

À GAGNER :

- Une des 6 nuitées en chambre Deluxe au Fairmont Le Château Frontenac incluant le petit-déjeuner.
  Valeur de 460$ par nuitée
- Une nuitée dans la somptueuse suite Churchill incluant le petit-déjeuner et une vue spectaculaire sur le fleuve Saint-Laurent.
  Valeur de 3080$ par nuitée

Valeur totale de 5840$

Participez à :
concours.gcmedias.ca/fairmont



LA SUITE CHURCHILL



Fairmont LE CHÂTEAU FRONTENAC

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus.
Tirage le 11 novembre 2019, 17 h.

0018675

VOUS AVEZ MANQUÉ LE PREMIER ÉPISODE? IL EST SUR ICI TOU.TV

PLAN B

MERCREDI 21 h

ICI TÉLÉ

AUTEURS : JEAN-FRANCOIS ASSELIN ET JACQUES DROLET
RÉALISATEUR : JEAN-FRANCOIS ASSELIN

0021150

CHIENS DANGEREUX ET MESURES D'URGENCE

Soirée d'information à Saint-Césaire

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

SAINT-CÉSAIRE — La municipalité de Saint-Césaire convie ses citoyens à une séance d'information qui aura lieu ce mercredi soir, de 19h à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.



Les autorités de Saint-Césaire avaient fait appel à la SPA des Cantons pour capturer les deux chiens agressifs qui avaient attaqué une dame de Rougemont, en juillet dernier, parce que la SPCA Montérégie n'était pas habilitée à intervenir. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Entre autres points à l'ordre du jour, les représentants municipaux traiteront du mandat donné à la SPA des Cantons pour assurer le contrôle animalier sur le territoire de la municipalité.

C'est en septembre que le contrat a été octroyé à l'organisme qui aura la responsabilité de gérer les plaintes, de capturer les animaux errants, sauvages et agressifs de même que de donner des amendes.

C'était d'ailleurs l'organisme à qui les autorités de Saint-Césaire avaient fait appel pour capturer les deux chiens agressifs, qui n'étaient pas attachés au moment de l'attaque contre une dame de Rougemont, en juillet dernier, parce que la SPCA Montérégie n'était pas habilitée à intervenir.

Il revient toutefois aux gens de se procurer une médaille pour leur chien, qui devra être attaché ou se trouver dans un lieu clôturé, prévoit la réglementation municipale.

La séance sera aussi l'occasion pour les représentants de la Sûreté du Québec et du service municipal de sécurité incendie de réexpliquer le fonctionnement du système automatisé d'appels d'urgence de la municipalité, de même que de l'importance de posséder une trousse d'urgence couvrant les 72 premières heures suivant un sinistre ou une catastrophe.

Des prix de présence seront offerts aux participants, a-t-on fait savoir.

UN EMPLOYÉ HEUREUX EST UN EMPLOYÉ
PERFORMANT!

PARTENAIRE SERVICES RH

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, de bonnes pratiques en ressources humaines sont nécessaires pour fidéliser vos employés et assurer la croissance de votre entreprise.

« *Une approche humaine centrée sur la collaboration, l'écoute et la flexibilité* »

– **Véronique Charest,**
responsable marketing et ressources humaines chez PCI Automatisation Industrielle



Avec la participation financière de : Québec

Nous aidons les PME
dans leurs pratiques RH

cpq.qc.ca/Partenaire-Services-RH
1 844 950-PSRH (7774)

50 CPQ PROSPÉRER ENSEMBLE

0020465

CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR À FARNHAM

Les coûts explosent

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — La construction d'un réservoir pour capter les eaux de rejet de lavage à la station de filtration de Farnham coûtera beaucoup plus cher que prévu. La dépense initiale de 951 100 $ a presque doublé. La facture s'élève maintenant à plus de 1,7 million de dollars. Une situation que dénonce le maire Patrick Melchior.

« C'est énorme ! », a-t-il qualifié lundi soir lorsque le point à l'ordre du jour a été abordé. « Tout coûte de plus en plus cher. Tout ce qu'on avait budgété a été plus élevé », a-t-il ajouté, visiblement mécontent de la situation.

La construction d'un tel réservoir, rappelons-le, est nécessaire afin de respecter les normes du ministère de l'Environnement du Canada. Des inspections réalisées en 2017 ont démontré que les eaux utilisées pour le nettoyage des filtres de l'usine étaient rejetées dans la rivière Yamaska.

« L'infraction est qu'on rejetait de l'eau chlorée dans la rivière et on ne peut pas rejeter une substance qui peut être nocive pour la faune ou la flore. Mais l'eau de lavage des filtres, c'est de l'eau qu'on prend de notre réserve chlorée », avait expliqué Alain Baril, directeur du Service de traitement des eaux à la Ville de Farnham, dans un article publié dans *La Voix de l'Est* en décembre 2018.

Un réservoir de captage des eaux de rejet de lavage pouvant contenir un volume d'environ 230 mètres cubes doit donc être construit à la station de filtration, sur le terrain adjacent. Ainsi, les eaux ne seront plus rejetées dans la rivière, mais plutôt traitées dans l'usine.

Un premier règlement d'emprunt de 951 100 $ a été adopté à la fin de 2018 et a par la suite obtenu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Or, les coûts ont explosé depuis et la facture grimpe maintenant à 1 710 394 $.

« J'en appelle à nos gouvernements. Ils devront nous aider par le pacte fiscal ou par d'autres programmes, estime le maire Melchior. On veut répondre aux normes imposées par les gouvernements, mais il faudra nous aider financièrement. »

M. Melchior ne souhaite pas que le compte de taxes des contribuables en fasse les frais.

Une modification au règlement décrétant désormais un emprunt supplémentaire de 759 294 $ a été adoptée à la séance du conseil municipal. La résolution prévoit donc l'emprunt initial de 951 100 $, mais aussi l'emprunt additionnel. Le règlement devra à nouveau obtenir une approbation ministérielle.

Aucune date n'a été avancée pour l'instant, mais les travaux devraient être réalisés en 2020.



Le maire de Farnham, Patrick Melchior, estime que la hausse des coûts reliés à la construction d'un réservoir de captage des eaux de rejet de lavage à la station de filtration est « énorme ». — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



On a tous
un environnement
à protéger.

FONDS
de solidarité FTQ

On a tous
un Fonds
de solidarité

assez grand pour faire du Québec
une meilleure société.

01 —

Le Fonds a acquis des forêts qui font deux fois la superficie du lac Saint-Jean pour en faire la gestion responsable et contribuer à lutter contre le réchauffement climatique.

0013211

opinions

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **CHRISTIAN MALO** Rédacteur en chef **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

Parlons économie sociale

Novembre marque officiellement la fin de la campagne électorale fédérale. L'automne fut également un moment de mobilisation citoyenne sans précédent au Québec ; les changements climatiques ou, plus largement, la question environnementale ayant mené des centaines de milliers de Québécois à descendre dans les rues pour manifester un désir de changement.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'actualité des derniers mois a été foisonnante d'enjeux collectifs : développement économique, pénurie de main-d'œuvre, diversité, environnement et développement durable sont tous des sujets qui ont fait les manchettes. Largement passée sous silence et pourtant tout indiquée comme réponse à ces enjeux ? L'économie sociale.

Place à l'emploi ! Actuellement, le Québec compte environ 11 200 entreprises d'économie sociale qui, ensemble, génèrent un chiffre d'affaires de 47,8 G$, selon le premier portrait de l'économie sociale présenté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publié le 29 avril dernier. C'est donc bien réel et bien concret : les entreprises collectives jouent un rôle déterminant dans le développement économique du Québec.

Place à la pérennité économique locale ! Toujours selon le portrait de l'ISQ, près de 40 % des entreprises d'économie sociale québécoises ont plus de 30 ans d'existence et 35 % entre 16 et 30 ans. Le constat ? Elles affichent une impressionnante longévité qui s'explique, en partie, par un ancrage fort dans les communautés. Cet aspect fait d'ailleurs de l'économie sociale une voie prometteuse pour revoir le modèle d'affaires de biens et services essentiels pour la communauté qui, actuellement, est inadéquat à plusieurs niveaux ; le transport interrégional, la diffusion de culture et de nouvelles locales, les services de proximité incluant les soins à une population vieillissante, etc. L'économie sociale, un mode de développement pour et par les collectivités.

Place à la diversité et l'égalité ! Plus de 220 000 employés travaillent tous les jours dans une entreprise d'économie sociale, et ce, dans tous les secteurs d'activité, du commerce de détail aux nouvelles technologies. Et tout le monde y trouve sa place, sans égard au genre, à l'âge, à la culture, à la situation familiale ou financière ou à une limitation fonctionnelle. Plus encore, à l'heure actuelle, exactement 50,5 % des membres des conseils d'administration des entreprises d'économie sociale québécoises sont des femmes. Sans aucun doute, économie sociale, diversité et égalité vont de pair.

Place à la relève entrepreneuriale ! Selon un sondage réalisé par la firme Léger rendu public par le Chantier de l'économie sociale en août dernier, les jeunes Québécois souhaitent évoluer dans une organisation qui vise d'abord et avant tout à répondre aux besoins de ses membres ou de la communauté, qui a des principes de gouvernance démocratique où chaque personne peut voter, qui améliore la société pour la rendre meilleure et qui offre une grande autonomie dans le choix des tâches. Chers 18-35 ans, l'économie sociale saura assurément répondre à vos attentes professionnelles.

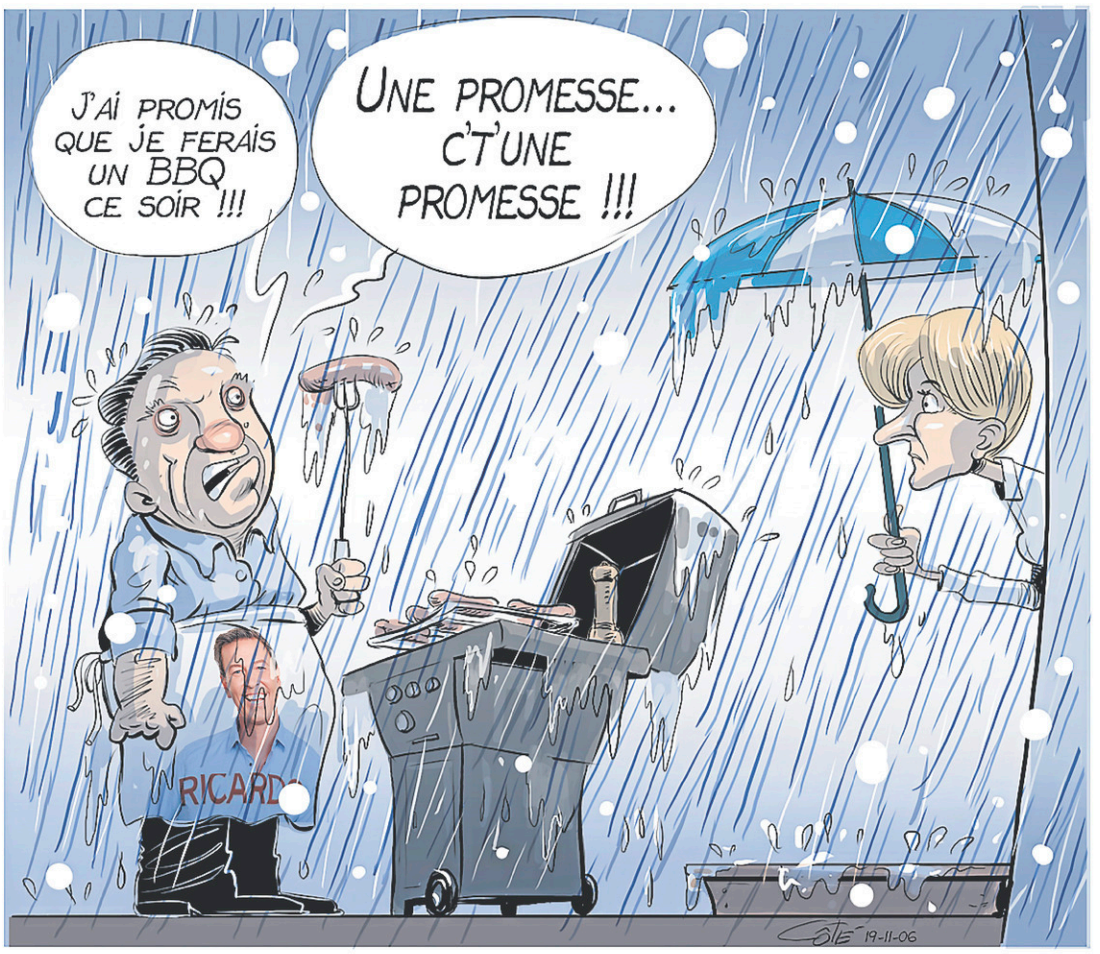
Place à des milieux de vie en santé ! En économie sociale, les besoins des communautés sont et resteront toujours au cœur du modèle d'affaires, bien avant le profit aux investisseurs. Mettre l'humain au cœur des décisions et penser le développement comme un moyen de répondre de manière durable aux besoins des communautés, voilà nos priorités.

Place à l'économie sociale ! Concilier activité économique et équité sociale, c'est possible. En ce Mois de l'économie sociale, donnons à ce modèle entrepreneurial un rôle de premier plan dans la recherche de solutions accessibles et adaptées aux enjeux des sociétés modernes. En ce Mois de l'économie sociale, posons-nous la question s'il n'est pas ou peu question d'économie sociale dans le cadre d'une campagne électorale, que les manifestations appelant à changer notre modèle de développement amènent peu d'analyse sur la contribution des entreprises collectives dans ce changement, si on n'aborde ni ne présente l'économie sociale dans les cursus scolaires, quand en parlerons-nous ?

Pour nous, le choix est clair, c'est maintenant.

Béatrice Alain
Directrice générale du Chantier de l'économie sociale

Une opinion ?
Les lettres doivent être transmises par courriel à
opinions@lavoixdelest.ca



L'éléphant du magicien Girard

À la veille des négociations du secteur public, le gouvernement de François Legault nous prépare un nouveau tour de magie. Jeudi prochain, au moment de sa mise à jour économique, son ministre des Finances, Éric Girard, tentera de faire disparaître 2,9 milliards de surplus budgétaire ! Au menu : illusionnisme, jonglerie de promesses et acrobaties comptables… Est-ce que cela sera suffisant pour nous leurrer ? J'en doute fort, car aucun chapeau de magicien n'est assez profond pour y faire disparaître un éléphant.

Les chiffres sont clairs : même s'il réalise immédiatement l'intégral de ses promesses électorales, le gouvernement disposera toujours d'une marge de manœuvre financière de plus de 7 milliards de dollars dans les trois prochaines années. C'est déjà assez pour répondre aux revendications portées par la CSQ afin d'améliorer les conditions de travail des travailleuses et travailleurs des services publics.

On sait déjà que le cadre financier du gouvernement compte une marge de manœuvre importante. Entre 2019 et 2023, les dépenses de programmes augmenteront d'environ 10 %. Si la part de ces dépenses qui est consacrée à la rémunération des employés de l'État se maintient, c'est 4,8 milliards de dollars de plus qui sont déjà prévus au budget pour augmenter les salaires ou créer de nouveaux postes.

À l'instar des quatre dernières années, le gouvernement devrait terminer l'année 2019-2020 avec un surplus « surprise » de près de 2,9 milliards de dollars, si on se fie à la moyenne des quatre dernières années. « Attention, ce surplus n'est pas récurrent ! », diront-ils pour la quatrième fois. Pourtant, le dernier rapport mensuel des opérations financières confirmait que le gouvernement avait déjà 824 millions de surplus de plus que prévu après seulement trois mois d'opération.

Les versements annuels au Fonds des générations augmenteront de 1 milliard de dollars d'ici 2023, même si le Québec est en avance de cinq ans sur ses objectifs de remboursement de la dette. On pourrait facilement maintenir les versements au fonds à 2,5 milliards et consacrer les sommes excédentaires prévues pour éponger la dette que le gouvernement a envers son personnel.

Le gouvernement annoncera cette semaine qu'il devance la réalisation de ses promesses : harmonisation de la taxe scolaire, maternelles 4 ans, augmentation de l'Allocation famille, fin de la contribution additionnelle des services de garde éducatifs. Un bel essai, certes, mais insuffisant pour faire disparaître les surplus, puisque le financement de ces promesses est déjà budgété en majeure partie. Il ne reste que 1,1 milliard à engager pour tout réaliser dès cette année.

Des milliards de marge de manœuvre pour augmenter la rémunération globale des employés des services publics déjà disponibles, il en reste donc 7,6 milliards $ après la réalisation des promesses. Au-delà de cette marge budgétaire déjà disponible, le gouvernement pourrait plutôt orienter son budget afin d'accélérer le réinvestissement dans la qualité et l'accessibilité de ses services publics au lieu de maintenir les employés de l'État et les prestataires de services dans un cirque infernal.

Sonia Ethier
Présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE

Leitão brandit le spectre d'une récession

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

Malgré son économie vigoureuse, le Québec n'est pas à l'abri d'un ralentissement, affirment les partis de l'opposition, qui incitent le gouvernement Legault à s'en souvenir dans sa mise à jour économique qui sera déposée jeudi.

Le porte-parole libéral en matière de finances, Carlos Leitão, est même allé jusqu'à évoquer le spectre d'une récession, en demandant, mardi, que l'on opte pour la carte de la prudence avec les finances publiques.

« La menace est sérieuse parce que l'économie québécoise [...] dépend de sa capacité à exporter, a rappelé l'ex-grand argentier de la province, en point de presse. Notre marché intérieur est relativement petit. »

Ainsi, le portrait pourrait rapidement se détériorer en raison de facteurs comme les tensions commerciales sino-américaines ainsi que la croissance économique américaine, qui est principalement alimentée par les dépenses de consommation, selon l'ancien économiste en chef de la Banque Laurentienne.

VEILLER AUX DÉPENSES

Un ralentissement économique viendrait peser sur les revenus autonomes de l'État, a souligné M. Leitão, qui a reproché au gouvernement Legault d'être trop dépensier.

Cela survient alors qu'il y a un « éléphant dans la pièce », soit la renégociation de conventions collectives dans le secteur public, a affirmé le député libéral. Selon lui, cela pourrait venir ajouter jusqu'à 5 milliards $ aux dépenses de l'État.

« Il va falloir qu'à un certain moment, les dépenses de programmes [suivent la trajectoire de] nos revenus autonomes, sinon il va y avoir de sérieux problèmes », a dit M. Leitão.

Selon le leader parlementaire de Québec solidaire (QS), Gabriel Nadeau-Dubois, il n'y a pas un « surplus de dépenses » au Québec. Celui-ci croit toutefois qu'il ne faut pas se laisser « trop emporter » par la performance économique de la province.

« Il faut garder en tête que l'économie, ça fluctue, ça peut ralentir », a souligné M. Nadeau-Dubois, en mêlée de presse.

De son côté, le député péquiste Sylvain Gaudreault n'est pas allé jusqu'à dire que le gouvernement Legault dépensait trop, demandant au passage des mesures afin de stimuler les investissements privés ainsi que la création d'emplois dans les régions.

DES AVERTISSEMENTS

Le ministre des Finances, Éric Girard, dévoilera sa mise à jour économique alors que le rythme de croissance du produit intérieur brut de la province est de 3,4 % depuis le début de l'année. En comparaison, la moyenne dans le reste du pays n'est que de 1,5 %.

Selon le plus récent rapport mensuel des opérations financières du gouvernement, au terme des trois premiers mois de l'exercice financier en cours — d'avril à juin — les coffres de l'État affichaient un surplus de 824 millions $, ce qui tient compte d'un versement de 694 millions $ au Fonds des générations.

Néanmoins, dans une étude publiée lundi, l'économiste Matthieu Arseneau, de la Banque Nationale, a été le plus récent expert à mettre en garde le gouvernement Legault que « l'élan impressionnant de l'économie » québécoise pourrait finir par s'estomper.

« Plusieurs signes suggèrent que l'économie du Québec opère au-delà de sa capacité, notamment le taux de chômage à un creux record, la hausse des emplois vacants et l'accélération des salaires », écrit-il.

Ainsi, si la mise à jour économique devait indiquer que la conjoncture est meilleure que prévu, M. Arseneau prévient que les facteurs à l'origine de cette situation sont temporaires et que Québec ne devrait pas trop délier les cordons de la bourse « avec de nouveaux engagements aux effets récurrents ».



L'ancien ministre des Finances, Carlos Leitão. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

L'économiste rappelle également qu'au cours de l'été, la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke avait prédit, dans un rapport, un retour des déficits budgétaires structurels dès cette année.



0011446

Le Parti libéral porte plainte contre Catherine Dorion

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — La Commissaire à l'éthique et à la déontologie se penchera sur une photo controversée publiée par la députée Catherine Dorion, de Québec solidaire (QS).

L'opposition officielle (PLQ) a adressé une demande mardi à ce gardien des règles pour une photo humoristique prise dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale.

La députée de QS a discrédité la démarche du PLQ en l'accusant d'être un parti avec de « petits amis mafieux ».

Dans sa lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, François Paradis, la whip du PLQ, Nicole Ménard, fait part de sa « consternation » devant le « non-respect du décorum » à l'Assemblée nationale. C'est la commissaire Ariane Mignolet qui étudiera la demande des libéraux.

La photo a provoqué une tempête dans les réseaux sociaux, puisqu'on y voit la députée de Taschereau, M^me^ Dorion, en tailleur et talons hauts, assise sur le pupitre central du Salon rouge, entre les drapeaux du Canada et du Québec, avec l'inscription « Joyeuse Halloween ».

Remarquée pour ses t-shirts et ses bottes Doc Martens, Catherine Dorion s'affiche ainsi dans une tenue classique qu'elle refuse habituellement de porter — comme un clin d'œil humoristique, un costume pour le jour de l'Halloween.

Le cliché peut avoir l'air d'une plaisanterie anodine, mais c'est sans précédent dans cette enceinte qui sert notamment pour les cérémonies officielles et les grandes consultations.

Le PLQ fait aussi allusion à une invitation lancée par la députée pour une soirée d'Halloween dans son bureau de circonscription, avec le logo de l'Assemblée nationale et le titre suivant : « F CK LA NORME. » Selon le Parti libéral, « il apparaît évident que de pareils agissements vont à l'encontre du Code d'éthique et de déontologie en ce qui concerne les valeurs qui sont exprimées ».

La lettre fait notamment référence à des articles qui prônent « le respect et la protection de l'Assemblée nationale et de ses institutions démocratiques ».

On renvoie aussi notamment à un passage voulant que « la conduite du député est empreinte de bienveillance, de droiture, de convenance, de sagesse, d'honnêteté, de sincérité et de justice ».

Enfin, la lettre renvoie également à un passage disant que « les députés reconnaissent que le respect de ces valeurs constitue une condition essentielle afin de maintenir la confiance de la population envers eux et l'Assemblée nationale ».



La députée de Québec solidaire Catherine Dorion — PHOTO COURTOISIE

La whip demande aussi au président François Paradis de prendre « toute la mesure de cet écart de conduite ». Elle lui rappelle qu'il est le gardien de la dignité de l'Assemblée nationale.

En conférence de presse en fin de journée mardi, M^me^ Dorion a dit qu'elle ne referait pas son « coup d'éclat » et d'« autodérision » au Salon rouge parce qu'elle n'avait pas l'autorisation de la présidence pour le faire dans cette enceinte.

Elle a dit être « choquée et blessée » par la lettre des libéraux et les trouve « culottés » de venir parler d'éthique. Elle s'est lancée dans une dénonciation du règne libéral de 2003 à 2018.

« Ce parti a détruit le réseau de la santé, même chose avec les enseignants. Ils ont charcuté notre tissu social. Le Québec est en crise. Ils ont installé un système de corruption et de collusion à grande échelle avec leurs petits amis mafieux pour se financer illégalement. »

CRI DU COEUR CONTRE LA RÉFORME DE L'IMMIGRATION

Legault ne bronche pas

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement caquiste est resté inflexible, mardi, devant le cri du coeur de nombreux étudiants étrangers qui sont perdants dans la réforme de l'immigration.

Malgré les témoignages d'étudiants en pleurs à l'Assemblée nationale et les assauts des partis d'opposition pendant toute une période de questions, le premier ministre François Legault et son ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, n'ont pas voulu les rencontrer ou ouvrir la porte à des assouplissements.

« Demander au ministre de l'Immigration de vous rencontrer et ne pas pouvoir avoir de réponse est un scandale », a tonné le député libéral Gaétan Barrette en Chambre.

« J'aimerais ça être capable de recevoir un million de réfugiés, un million de personnes qui voudraient venir vivre au Québec, mais notre capacité d'intégration est limitée », a justifié M. Legault, alors qu'il n'est pourtant nullement question de réfugiés.

PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

Des centaines d'étudiants étrangers admis ici et bien intégrés pourraient être renvoyés, en raison du resserrement rétroactif à compter de juillet du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

Ce programme très populaire permet aux étudiants étrangers titulaires d'un diplôme admissible ou aux personnes avec une expérience de travail au Québec de recevoir en vertu d'un traitement accéléré un certificat de sélection du Québec, qui permet d'immigrer ici.

> « Il n'y a pas un étudiant qui est venu au Québec avec la garantie qu'il obtiendrait la citoyenneté », a plaidé M. Legault, en ajoutant : « si on acceptait tous les étudiants, il y en aurait 70 000... »

Sauf que le PEQ sera resserré de façon rétroactive au 1^er^ juillet dernier. Autrefois, tous les programmes étaient admissibles, alors que dorénavant, seuls sept programmes de doctorat, 24 de maîtrise, 54 de baccalauréat et 59 diplômes d'études collégiales font partie de la liste.

Ainsi des étudiants inscrits à des programmes universitaires et collégiaux apprennent soudainement qu'ils ne seront plus admissibles au PEQ. Selon les estimations, sur les 2000 étudiants accueillis grâce au PEQ par l'Université de Montréal, seuls 200 pourraient rester.

« Il n'y a pas un étudiant qui est venu au Québec avec la garantie qu'il obtiendrait la citoyenneté », a plaidé M. Legault, en ajoutant : « si on acceptait tous les étudiants, il y en aurait 70 000... »

Quant à savoir si la rétroactivité de ce changement était juste, il a répondu laconiquement : « c'est pas ça ». La priorité économique impose de choisir des candidats en informatique et en sciences infirmières, a-t-il évoqué.

Les partis d'opposition ont fait front commun pour les appuyer et réclamer le retrait de cette disposition du Plan d'immigration du gouvernement. Le leader parlementaire de la deuxième opposition, Gabriel Nadeau-Dubois, a interpellé le ministre Simon Jolin-Barrette alors que les étudiants étaient dans les tribunes. « Je le mets au défi de leur expliquer pourquoi il ne veut pas d'eux au Québec », a-t-il lancé.

« J'ai senti une colère, une trahison, j'ai cru au père Noël, il te tend un cadeau, puis le reprend, c'est inhumain », a dit en mêlée de presse un étudiant français bien établi au Québec, Clément Sageste.

« Vous êtes en train de remettre tout notre avenir en question, on voudrait que ce règlement puisse être modifié, qu'on puisse entendre l'humanité dans tout ça, a lancé Alessandra de Bargigli, une étudiante belge, en conférence de presse. On a choisi le Québec parce qu'on avait des rêves. »

« Ses employeurs l'adorent et ils ne comprennent pas qu'elle doive quitter », a plaidé le député libéral Monsef Derraji en Chambre, pour après se faire accuser par Simon Jolin-Barrette : « Il faut arrêter de désinformer et de faire peur au monde. »

« Il est inacceptable que le leader (du gouvernement) dise que notre collègue désinforme quand la personne dont il citait les propos est en haut (dans les tribunes) et est en train de vivre la décision très lourde et inhumaine de ce gouvernement », a riposté le leader parlementaire libéral, Marc Tanguay.

En 2018, il y avait 11 000 personnes admises en vertu du PEQ au Québec.



« J'aimerais ça être capable de recevoir un million de réfugiés, un million de personnes qui voudraient venir vivre au Québec, mais notre capacité d'intégration est limitée », a justifié François Legault, alors qu'il n'est pourtant nullement question de réfugiés. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR

Un 2e recours collectif bientôt autorisé ?

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Frères du Sacré-Cœur font à nouveau l'objet d'une demande de recours collectif. La firme d'avocats Kugler Kandestin voudrait en effet tenter de convaincre la Cour supérieure que les Frères du Sacré-Cœur ont agressé sexuellement des adolescents à de multiples endroits au Québec et souhaite obtenir un dédommagement pour chacune des victimes alléguées.

La requête de Kugler Kandestin a été déposée au début de 2019. Outre les Frères du Sacré-Cœur, elle vise les Œuvres Josaphat-Vanier, la Corporation Maurice-Ratté et le Fonds Jules-Ledoux.

Mardi matin, au palais de justice de Sherbrooke, la Cour supérieure a commencé à entendre les arguments de la firme d'avocats plaidant en faveur de l'autorisation du recours collectif réclamé.

Les agressions qui sont reprochées aux Frères du Sacré-Cœur se seraient déroulées entre les années 1940 et 1990. Elles auraient eu lieu dans divers établissements rattachés à la communauté religieuse. Les écoles Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Jean-Baptiste, à Sherbrooke, ainsi qu'une école située à Roxton Pond sont notamment mises en cause. On cible de plus l'école Saint-Eugène et l'organisation des Petits chanteurs, à Granby.

Le Collège Mont-Sacré-Cœur, à Granby, n'est pas inclus dans cette requête puisqu'une demande de recours collectif pour ce lieu d'enseignement précis a déjà été autorisée.

LE DEMANDEUR

L'homme qui agit à titre de demandeur dans le cadre de ce nouveau dossier est âgé de 55 ans. Il a fréquenté durant son adolescence le Manoir seigneurial des Éboulements. Sur place, le frère Léon Maurice Tremblay l'aurait agressé à plusieurs reprises. Les faits se seraient produits en 1978 et 1979, selon ce qu'on peut lire dans la requête.

Lors de son premier séjour au Camp Le Manoir, le demandeur se blesse à une hanche et cela lui vaut de rencontrer le frère Léon Maurice Tremblay, qui occupe la fonction de responsable de l'infirmerie à cet endroit.

Alors qu'il examine l'adolescent, le frère Tremblay se permet de lui frôler les organes génitaux par-dessus ses sous-vêtements. Le garçon se retrouve en état de choc, mais le responsable de l'infirmerie lui assure que « c'est normal ».

Par la suite, à la demande de l'adulte en autorité, une séance de masturbation mutuelle a lieu. L'adolescent sera invité à ne parler de ces événements à quiconque.

De nouvelles agressions auraient été perpétrées pendant les jours suivants de même que lors du second séjour du demandeur au Camp Le Manoir. Chaque fois, l'agresseur est le frère Tremblay.

Le demandeur a rapporté les agressions dont il aurait été victime à la police en 2014. Le frère Tremblay a été arrêté par les policiers en 2016 puis est décédé l'année suivante. Il aurait indiqué vouloir présenter ses excuses à sa victime, ce qui amène la firme Kugler Kandestin à soutenir qu'il a indirectement avoué ses fautes.

D'AUTRES CAS

D'après les informations obtenues par la firme d'avocats, l'agresseur présumé aurait commis plusieurs autres agressions sexuelles au sein d'établissements qui appartenaient aux Frères du Sacré-Cœur. Mais il ne serait pas le seul membre de cette communauté religieuse à s'être comporté de la sorte hors du Collège Mont-Sacré-Cœur.

Pour Kugler Kandestin, il apparaît clair que la communauté religieuse « n'a rien fait pour protéger les enfants sous sa garde. Elle a omis d'instaurer des politiques et des mesures de surveillance qui auraient permis de prévenir ou de mettre fin aux agressions ».

Dans un premier temps, le demandeur souhaite obtenir près d'un million $ pour lui-même et 15 M$ pour le groupe de victimes qui est en voie de se former. Des demandes de dédommagements additionnels seront normalement formulées plus tard, si le recours collectif est autorisé.

BRASSERIE DANIEL LAPOINTE
BRASSERIE DANIEL LAPOINTE GRANBY
Recrutons sous-chef, cuisiniers et aide-cuisiniers
• Temps partiel et temps plein
• Salaire compétitif
Envoyez votre CV à :
granby@brasseriedaniellapointe.com
ou présentez-vous et demandez
Benoit Genest
0020932



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS SERVIR

POUR TOUS VOS PROJETS
■ Cuisines ■ Vanités
■ Meubles sur mesure
■ Comptoirs de tous genres
■ Projets commerciaux
■ Restauration d'armoires ■ Etc.
Mario Laplante
Créateur de cuisine depuis plus de 30 ans
CUISINES MARIO LAPLANTE
11, rue Quintal, St-Liboire | 450 223-4165
www.cuisinemariolaplante.com
0017837



RIALTO • Vous êtes au cœur de tout!
RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS
Environnement sécuritaire, convivial et serein
• Clientèle autonome et semi-autonome
• 36 unités de types 1 ½, 2 ½, 3 ½, 4 ½
• Services d'assistance et de soins
• Personnel soignant 24 h / 7j
Admissible au crédit d'impôt pour 70 ans et +
Residencerialto.ca · 450.375-0050 · info@residencerialto.ca · 402, rue Principale, Granby
Visite sur rendez-vous
0012815

LECTURE

Offrandes automnales et locales

L'automne est propice au lancement de nouvelles oeuvres littéraires et les auteurs de la région n'échappent pas à la tendance. Voici quelques publications qui atterrissent chez les libraires ces jours-ci.

par Isabel Authier

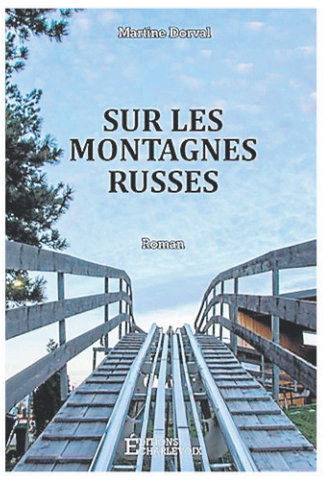
SUR LES MONTAGNES RUSSES

MARTINE DORVAL, SHEFFORD

Éditions Charlevoix
350 pages

Experte en relations publiques, Martine Dorval est née à Québec, a fait carrière à Montréal et vit désormais à Shefford. Elle publie ici son premier roman. Les montagnes russes dont il est question dans le titre, ce sont celles que doit emprunter l'avocat Paul Saint-Jacques lorsqu'il décide de changer de vie. Présenté comme un suspense haletant, le récit transporte les lecteurs de Montréal aux côtes de l'Italie, de la Croatie et de l'Albanie, puis jusqu'à Ottawa, à travers une succession d'intrigues sous le sceau de la corruption, de l'intelligence artificielle, de la contrebande de stupéfiants et de la politique. L'autrice y aborde avec humour la carrière, l'amour, la famille, mais aussi des thèmes plus graves comme l'inceste et l'intimidation. Bref, un roman bien de son temps.

Le lancement se tiendra le dimanche 10 novembre de 14 h à 16 h à l'atelier-galerie La Chapelle de Bromont (910, rue Shefford).



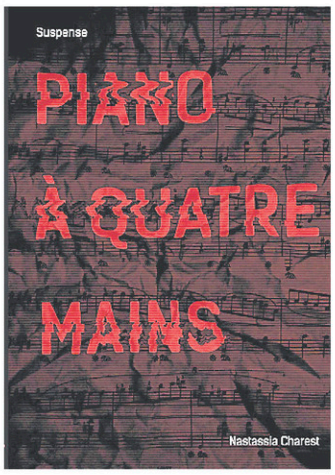
PIANO À QUATRE MAINS

NASTASSIA CHAREST, GRANBY

Éditions Exit
181 pages

Après avoir publié la trilogie d'aventure *Ophir* (*Voyage sur les mers*, *La quête de la gloire* et *L'Héritage*), la Granbyenne Nastassia Charest s'apprête à lancer, aux Éditions Exit, son 4e roman. Fan de musique, multi-instrumentiste dilettante, l'autrice propose *Piano à quatre mains*, un suspense gravitant autour de Sven, un grand pianiste russe. Asocial et de tempérament peu agréable, l'homme se retrouve coincé seul dans une retraite de composition dans un lieu isolé. Mais peut-être n'est-il pas seul... On dit que le personnage de Sven a vu le jour dans l'imaginaire de Nastassia Charest après avoir consulté des articles insolites et un documentaire du National Geographic. Intrigant.

Le lancement officiel de *Piano à quatre mains* aura lieu le 30 novembre de 13 h à 15 h lors d'une séance de dédicaces chez Buropro Citation des Galeries de Granby. Un prélancement est aussi prévu au Salon du livre de Montréal du 20 au 25 novembre.



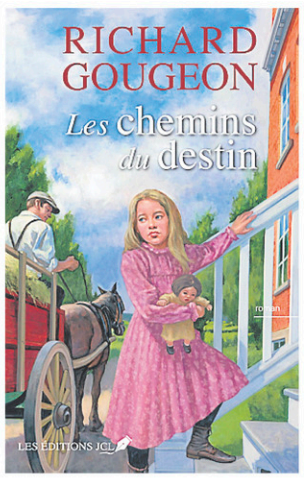
LES CHEMINS DU DESTIN

RICHARD GOUGEON, SAINT-CÉSAIRE

Les Éditions JCL
408 pages

Le prolifique auteur de Saint-Césaire signe ici son 17e roman. C'est du moins le compte qu'il en fait! Pour l'écriture de *Les chemins du destin*, Richard Gougeon s'est inspiré de l'histoire d'une dame qu'il a bien connue. Pas pour rien que le récit se déroule dans plusieurs municipalités de la région. D'abord à Roxton Falls, en 1927, où le lecteur fait la connaissance de la jeune Bernadette, qu'un drame arrache à sa famille. Élevée par les religieuses, elle prend à son tour le voile et enseigne dans les couvents de la région. Au tournant de la Révolution tranquille, Bernadette revendique cependant sa liberté. Avec tous les aléas que cette nouvelle vie peut entraîner... Bien qu'il nous ait habitués aux sagas familiales, Richard Gougeon a écrit *Les chemins du destin* en un seul tome, sans prévoir de suite.

Aucun lancement n'est au calendrier, mais le roman est disponible partout.



MES MOTS POUR TOI

ANNE DESLAURIERS, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ET ANNIE BLOUIN, GRANBY

Éditions de l'Apothéose
174 pages

Il y a longtemps qu'Anne Deslauriers et Annie Blouin portent ce projet dans leur coeur. Les Dames de lettres présentent *Mes mots pour toi* comme « un roman à fabriquer chez soi ». C'est qu'à travers les ateliers d'écriture qu'elles animent depuis 2016, les autrices ont réalisé que bien des gens avaient envie de coucher leurs mémoires sur papier. Ce nouveau carnet d'écriture, semblable à un journal intime, permet de mettre en mots son passé, son présent et même son futur, de façon ludique. Un recueil qui, une fois complété, pourra être conservé ou léguer à un être cher. Les illustrations du livre sont l'oeuvre de Mauï Auger, la fille de Mme Blouin.

Mes mots pour toi sera officiellement présenté au public le 17 novembre prochain à 15 h 30 au Centre communautaire des loisirs de Saint-Paul-d'Abbotsford.



LA VENTE ANNUELLE DE POINSETTIAS
est de retour pour la période des Fêtes!

D'ici au 18 novembre, procurez-vous de magnifiques poinsettias rouges au coût de 20 $ chacun.

NOUVEAUTÉ : Vous pourriez aussi faire l'achat de trios gourmets Nany's au coût de 20 $.
Disponibles en quantité limitée. Faites vite!

Réservez vos poinsettias et vos trios gourmets dès maintenant!
Par téléphone : 450 534-2002, poste 229
Par courriel : evenements@audiapason.org
En ligne : www.audiapason.org

Nous serons également présents les 28 et 29 novembre aux Galeries de Granby.

LA FONDATION AU DIAPASON
SOINS PALLIATIFS

Merci de soutenir la cause des soins palliatifs de votre région!

En collaboration avec laVoixdel'Est M105 FM 104,9

0019060

PARITÉ AU THÉÂTRE

Des recommandations formulées

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne



« Quel que soit l'angle sous lequel sont regardées les données, les femmes continuent d'être largement sous-représentées dans l'espace de la création théâtrale des scènes montréalaises et québécoises francophones », a souligné Marie-Ève Milot, codirectrice artistique du Théâtre de l'Affamée et représentante des Femmes pour l'équité en théâtre. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

MONTRÉAL — Le Chantier féministe 2019 portant sur la place des femmes en théâtre a dévoilé son rapport mardi matin à Montréal, assorti de recommandations pour atteindre la parité et faire tomber « le rideau de verre ».

Les auteures et les metteures en scène sont confrontées à des inégalités criantes qui perdurent entre les femmes et les hommes, ressort-il du rapport.

Les pistes de solutions dégagées sont issues d'un événement ayant rassemblé près de 1000 participants au Théâtre Espace Go en avril dernier, pendant une semaine entière.

Il partait notamment de ce constat: de 2012 à 2017, des 151 pièces qui ont été présentées sur les scènes francophones à Montréal et à Québec, seulement 19 % des textes et 19 % des mises en scène avaient été confiés à des femmes.

Pour atteindre la parité dans le milieu théâtral québécois, le comité de direction a mis en lumière ces suggestions: la création de comités-conseil féministes au sein des différents conseils des arts, la création d'outils statistiques sur le genre et la parité hommes-femmes et la redistribution du financement public — notamment par l'application de quotas paritaires, l'utilisation de la parité comme critère d'évaluation lors de l'attribution des fonds publics et un rattrapage historique.

« On ne veut pas qu'elles (les femmes) soient financées parce qu'elles sont des femmes. Mais parce qu'elles sont des femmes, elles sont moins financées », a illustré Ginette Noiseux, la directrice générale et artistique d'Espace Go.

« Il faut leur donner les moyens. »

Le rapport recommande aussi la création de prix soulignant les réalisations des créatrices en théâtre et la réforme des prix existants. Actuellement, un seul prix sur neuf porte le nom d'une femme de théâtre, soit le prix Denise-Pelletier.

« Ce rapport se veut une référence et une source d'inspiration pour toutes les femmes qui se battent pour la parité au théâtre », a déclaré Mayi-Eder Inchauspé, directrice de l'administration et des ressources humaines d'Espace Go, lors du point de presse tenu au théâtre à Montréal.

NOUVELLES STATISTIQUES

Et afin de dresser le portrait actuel de la situation au Québec, de nouvelles statistiques ont été compilées pour le Chantier féministe.

« Quel que soit l'angle sous lequel sont regardées les données, les femmes continuent d'être largement sous-représentées dans l'espace de la création théâtrale des scènes montréalaises et québécoises francophones », a souligné Marie-Ève Milot, codirectrice artistique du Théâtre de l'Affamée et représentante des Femmes pour l'équité en théâtre (F.E.T.).

Pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019, elles ne sont responsables que de 37 % des textes et de 33 % des mises en scène. Si ces pourcentages semblent meilleurs que les précédents, les statistiques révèlent toutefois que les femmes sont confinées aux petites salles où elles doivent majoritairement s'autoproduire, avec peu de moyens financiers et peu de ressources humaines pour créer.

Il s'agit d'une amélioration, mais on ne parle pas de parité, précise Mme Milot, qui estime que des mesures radicales sont requises pour que le théâtre reflète mieux la société.

Il faut que tous et toutes passent à l'action pour qu'il ne revienne pas juste aux auteures et aux autres artistes du milieu théâtral de « briser le rideau de verre ».

Lors de la conférence de presse, un nouveau prix a été annoncé, soit le prix Jovette-Marchessault, pour souligner la contribution importante de femmes artistes en théâtre. Assorti d'une bourse de 20 000 $, il porte le nom de cette romancière, poète, dramaturge, peintre et sculptrice montréalaise, qui a vécu de 1938 à 2012. La première lauréate sera connue en mai 2020.

Le Chantier féministe a été organisé par l'Espace Go en collaboration avec le mouvement des Femmes pour l'équité en théâtre.

› VEILLÉES DU MOULIN À L'ENCRE À LA BIBLIOTHÈQUE DE COWANSVILLE



Les rencontres du Moulin à l'encre font une apparition à l'agenda de la bibliothèque Gabrielle-Giroux-Bertrand, à Cowansville. Le dernier vendredi de chaque mois, des artistes conteurs, poètes, bédéistes et illustrateurs présenteront des spectacles ou des ateliers au public, indique la bibliothécaire Aude McDermott. Cette formule remplace deux festivals qui n'existeront plus, soit le festival Cartouche d'encre et BD, qui s'est déroulé la fin de semaine passée et partageait auparavant l'affiche, une année sur deux, avec le festival du conte et de la poésie. «Cela faisait plusieurs années qu'on voulait réévaluer la formule», explique M^me^ Mc Dermott. Ces nouveaux rendez-vous culturels seront l'occasion, selon la bibliothécaire, de rejoindre un public un peu différent, les fins de semaine étant désormais délaissées au profit d'un soir de semaine. La première soirée du genre est prévue le vendredi 24 janvier 2020 à la bibliothèque Gabrielle-Giroux-Bertrand, avec Mathieu Mathieu (notre photo). L'artiste présentera *Le pêcheur de mots*, un spectacle racontant en chanson aux enfants la légende d'un homme qui pêchait des mots pour en faire des chansons. **JÉRÔME SAVARY** — PHOTO TIRÉE DU COMPTE FACEBOOK DU PÊCHEUR DE MOTS



0002584



0012787



0010823

le monde

AFFAIRE UKRAINIENNE

Un proche de Trump reconnaît avoir lié une aide à une enquête sur les Biden

ELODIE CUZIN ET FRANCESCO FONTEMAGGI
Agence France-Presse

WASHINGTON — Un diplomate américain a admis avoir conditionné une aide militaire destinée à l'Ukraine à l'ouverture d'une enquête sur un rival politique de Donald Trump, livrant aux démocrates un des témoignages les plus accablants à ce jour dans leur enquête pour destituer le président des États-Unis.

La toile d'auditions que les parlementaires démocrates tissent depuis plus d'un mois à huis clos pour étayer leurs soupçons contre le milliardaire républicain a poussé l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union européenne, Gordon Sondland, à compléter son témoignage fait mi-octobre au Congrès.

Ce témoin-clé, soutien du président Trump dont il a financé la campagne, avait alors dit, sous serment, n'avoir « pas participé » à des actions visant à « geler de l'aide afin de faire pression » sur le gouvernement ukrainien — estimant même qu'une telle attitude serait « inappropriée », voire « illégale » si elle avait comme but « d'influencer une élection américaine ».

Or c'est là le cœur de la procédure d'« *impeachment* » : Donald Trump a-t-il suspendu une aide militaire promise à l'Ukraine afin de forcer la main à son homologue ukrainien Volodomyr Zelensky pour qu'il ordonne une enquête sur l'ancien vice-président américain Joe Biden, bien placé pour porter les couleurs démocrates dans la course à la Maison-Blanche l'an prochain ?

Dans son appel controversé du 25 juillet, le président Trump demande au dirigeant ukrainien de se « pencher » sur le cas de Joe Biden et de son fils Hunter, alors membre du conseil d'administration du groupe gazier local Burisma.

« JE ME SOUVIENS MAINTENANT… »

Confronté aux récits d'autres hauts responsables déjà récoltés par la Chambre des représentants, Gordon Sondland a adressé lundi aux élus une déposition écrite, rendue publique mardi. Il y fait état d'une conversation du 1er septembre avec Andreï Yermak, un conseiller du président ukrainien, qu'il avait initialement passé sous silence.

« Je me souviens maintenant avoir parlé, en aparté, avec Yermak pour lui dire que la reprise de l'aide américaine n'arriverait sans doute pas jusqu'à ce que l'Ukraine fournisse une déclaration publique contre la corruption dont nous parlions depuis de nombreuses semaines », a-t-il précisé.

Cette déclaration anticorruption que Washington réclamait de Kiev, et plus précisément du président Zelensky, revient à plusieurs reprises dans des SMS échangés par les principaux acteurs de la politique ukrainienne des États-Unis, qui sont déjà entre les mains du Congrès.

Dans une nouvelle salve de textos divulgués mardi, on apprend que les diplomates américains, dont Gordon Sondland, insistaient pour que la déclaration ukrainienne mentionne spécifiquement, parmi les cibles des enquêtes, l'entreprise Burisma, et de vieux soupçons qui circulent dans les milieux trumpistes, jusqu'ici jamais étayés, selon lesquels des Ukrainiens se sont ingérés dans la présidentielle américaine de 2016 au détriment du candidat républicain.



La toile d'auditions que les parlementaires démocrates tissent depuis plus d'un mois à huis clos pour étayer leurs soupçons contre le milliardaire républicain a poussé l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union européenne, Gordon Sondland, à compléter son témoignage fait mi-octobre au Congrès. — PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

RÔLE TROUBLE DE GIULIANI

Dans une autre audition dont la transcription a aussi été rendue publique mardi, l'ex-émissaire américain pour l'Ukraine Kurt Volker, qui a démissionné au début du scandale, assure que c'est Rudy Giuliani, l'avocat personnel de Donald Trump, qui a imposé ces deux sujets explosifs.

« Giuliani était intéressé par Biden », a-t-il dit aux élus, tout en assurant avoir personnellement « résisté » à ce que l'ancien vice-président, « une personne intègre », soit sali.

En tentant de démontrer un « abus de pouvoir » de la part du président, les démocrates ont à ce stade mis au jour, à tout le moins, un fonctionnement troublant de la politique ukrainienne de Washington où l'avocat personnel de Donald Trump joue un rôle incontournable, à la demande de l'ex-homme d'affaires et au grand dam des diplomates de carrière.

Avec la publication de premières transcriptions d'auditions à huis clos, l'enquête vient d'entrer dans une nouvelle phase, qui devrait donner lieu à des témoignages retransmis à la télévision. Les démocrates, qui contrôlent la Chambre des représentants chargée des investigations, espèrent que cela fera basculer franchement l'opinion en faveur d'une destitution, permettant peut-être ainsi de forcer le verrou républicain du Sénat, qui aura le dernier mot.

Un homme plaide coupable d'avoir planifié un attentat islamiste

Un sympathisant d'Al-Qaïda a plaidé coupable mardi d'avoir projeté de commettre un attentat islamiste à Cleveland le jour de la fête nationale américaine, a annoncé le ministère de la Justice.

Demetrius Nathaniel Pitts, un Américain de 50 ans, a également plaidé coupable d'avoir proféré des menaces contre le président Donald Trump et sa famille, selon un communiqué du ministère.

L'homme, qui se fait également appeler Abdur Raheem Rafeeq, avait été placé pendant plusieurs mois sous surveillance du FBI pour des messages favorables à Al-Qaïda diffusés sur les réseaux sociaux.

En 2018, quelques jours avant la fête nationale américaine, il avait affirmé à un agent infiltré vouloir tuer des militaires et leurs familles à l'aide d'un véhicule chargé d'explosifs lors de la parade, dans cette ville du nord des États-Unis. « Qu'est-ce qui les frapperait au cœur ? », s'était-il interrogé face à son interlocuteur. « Faire détoner une bombe en plein défilé du 4 juillet ».

Il aurait également envisagé de perpétrer un attentat de « grande ampleur » à la cathédrale catholique Saint-Jean de Cleveland.

Selon le FBI, il avait étudié différents lieux possibles pour l'attentat, mais la police américaine n'avait pas confirmé, au moment de l'annonce de son arrestation, qu'il était en mesure de se procurer des explosifs.

Né aux États-Unis, Demetrius Pitts avait été inculpé de soutien à une organisation terroriste et encourait 20 ans de réclusion avant sa décision de plaider coupable, qui lui évite un procès.

Il devrait être condamné à 14 ans de réclusion lors du prononcé de sa peine, le 11 février 2020, selon le ministère de la Justice. **AGENCE FRANCE-PRESSE**



Le Marché de Noël de la Haute-Yamaska a attiré plus de 8000 visiteurs l'an dernier. Les organisateurs de l'événement espèrent en attirer encore davantage cette année. — PHOTO ALAIN DION

MARCHÉ DE NOËL DE LA HAUTE-YAMASKA

Une première édition intérieure à Granby

MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le Marché de Noël de Granby déménage de la place Johnson. Pour sa 11e année, le rendez-vous couru du temps des fêtes se transposera dans une version bonifiée sous le toit du centre Notre-Dame. Les visiteurs seront ainsi accueillis au chaud par près d'une cinquantaine d'exposants de la région du 28 novembre au 1er décembre

« Être à l'intérieur changera la dynamique du marché. Les gens seront plus confortables et pourront prendre davantage de temps pour faire leur magasinage. De notre côté, c'est l'occasion de développer davantage le volet animation », souligne la codirectrice générale et coordinatrice aux événements chez Commerce Tourisme Granby région, Fanny-Ysa Breton.

Le marché de Granby poursuit la formule de quatre jours instaurée l'an dernier. Les jeudi et vendredi soir auront au menu un atelier de mixologie animé par Simplement Cocktail.

Le week-end sera quant à lui dédié aux familles avec notamment un conte lu aux tout petits par la Librairie jeunesse Le Repère le samedi matin. Une garderie sera aussi aménagée samedi et dimanche grâce au Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska.

Pâtisseries, cidres, viandes locales, artisanat, produits naturels et autres : les amateurs de produits locaux qui prendront part aux marchés de Noël de Granby, Roxton Pond, Waterloo et Saint-Joachim-de-Shefford auront par ailleurs beaucoup de choix cette année.

EN CROISSANCE

À l'aube de sa onzième année, la popularité du Marché de Noël de la Haute-Yamaska ne dérougit pas. Le chargé de projet Jacques Bouvier souligne que près d'une soixantaine d'exposants sont déjà inscrits pour prendre part aux marchés de Noël de Granby, Waterloo et Roxton Pond.

« Il y a en 56 en ce moment, probablement 57 à la fin de la journée et nous serons à pleine capacité. Nous donnons la priorité aux commerçants qui veulent être présents dans les trois marchés. Ce n'est pas la majorité, mais ça représente tout de même 21 entreprises. »

De nombreuses nouvelles entreprises, essentiellement agroalimentaires, s'ajoutent cette année, dont Les Confiturières, récemment établies sur la rue Principale à Granby et hôte de la conférence de presse pour le lancement du marché de Noël.

« J'ai participé à la toute première année du marché de Noël. Par la suite, nous avons développé un volet de transformation pour les producteurs de fruits et par la bande, nos produits se sont retrouvés à plusieurs reprises au marché », précise la copropriétaire de la boutique Les Confiturières, Nathalie Daguzan.

L'an dernier, le marché avait accueilli plus de 8000 visiteurs selon le maire de Granby, Pascal Bonin.

« Le marché de Noël, c'est l'occasion d'offrir une belle vitrine aux producteurs de la région et d'encourager l'achat local. Ce sont les entreprises d'ici qui embauchent nos travailleurs et qui permettent d'avoir des retombées locales », ajoute-t-il.

12e MARCHÉ DE SAINT-JOACHIM

À Saint-Joachim-de-Shefford, le marché de Noël s'apprête à vivre sa 12e année. Contrairement à ceux de Waterloo, Granby et Roxton Pond organisés par les Haltes-Gourmandes et Commerce Tourisme Granby région, un comité citoyen est responsable de l'organisation à Saint-Joachim.

Le Marché de Noël de la Haute-Yamaska contribue néanmoins en participant au rayonnement de l'événement.

Le Marché de Noël de la Haute-Yamaska débutera le dimanche 17 novembre à l'église Saint-Bernardin de Waterloo. Roxton Pond accueillera ensuite les exposants au centre communautaire le dimanche 24 novembre.

À Granby, l'événement aura lieu du jeudi 28 novembre au dimanche 1er décembre au centre Notre-Dame. De son côté, le marché de Saint-Joachim-de-Shefford aura lieu le 8 décembre à la salle Espéranza de l'église Saint-Joachim.

Nez Rouge de retour pour une 36e année

JUDITH DESMEULES
jdesmeules@lesoleil.com

QUÉBEC — L'humoriste de Québec Alexandre Barrette assurera le rôle de porte-parole pour la 36e année d'Opération Nez Rouge. Les raccompagnements commenceront le 29 novembre, jusqu'au 31 décembre 2019.

Le thème de la campagne est « L'appel qui fait du chemin », ce qui met en lumière un élément souvent oublié : les dons amassés lors des transports Nez Rouge vont à plusieurs organismes de sports amateurs pour les jeunes.

« On permet d'amasser des sous pour la jeunesse. Les bénévoles peuvent supporter le groupe de hockey, le patinage artistique, la maison des jeunes... C'est un geste concret. Mais on se rend compte que ce n'était pas assez connu. Les gens font le lien avec l'alcool au volant, mais dans notre mission, on veut aussi financer le sport et la jeunesse », soutient le directeur général de l'Opération, Jean-Philippe Giroux.

L'humoriste porte-parole a d'ailleurs la cause près du cœur, il se dit donc enchanté de s'associer à Nez Rouge.

« Je ne le savais même pas avant d'être porte-parole ! C'est un aspect que je ne connaissais pas du tout, c'est la cerise sur le sundae. J'ai eu la chance de faire sport-études en tennis et ça a changé ma vie, ça m'a gardé passionné toute ma jeunesse. Si tu crées des passions chez les jeunes, ça fait des humains motivés qui vont aller au bout de leurs capacités. »

TOUJOURS TROP DE DÉCÈS SUR LES ROUTES

En moyenne, quelque 100 personnes meurent dans un accident de la route impliquant la conduite avec les facultés affaiblies, un chiffre beaucoup trop élevé. Sans compter les milliers de blessés graves ou légers.

« Même si en 2018, nous avons enregistré au Québec le meilleur bilan routier des cinquante dernières années, la pire chose qu'on peut faire, c'est de prendre ça pour acquis et de se satisfaire des résultats que nous avons atteints l'année dernière », a soulevé la présidente et chef de la direction de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), Nathalie Tremblay.

MANQUE DE BÉNÉVOLES ?

Avec une teinte d'humour, M. Barrette essaiera de convaincre le maximum de personnes à s'inscrire comme bénévoles, via les réseaux sociaux, mais surtout auprès de son entourage.

« J'aimerais que ça soit *cool* d'être bénévole, même à 20 ans. Je me sentirais un pas pire porte-parole si la banque de bénévoles a explosé cette année. Je vais être irritant sur les réseaux sociaux. »

Partout au Canada, plus de 50 000 personnes sont bénévoles pour l'Opération Nez Rouge. Plus de 100 régions sont participantes au pays, 62 d'entre elles sont au Québec.

Le défi revient chaque année, il faut motiver les troupes. Les gens « tripent » quand ils donnent du temps pour Nez Rouge, il faut seulement leur rappeler que l'opération est là.

FINITION BÉTON EPR INC.

Urgent besoin de personnel pour compléter notre belle équipe

Manoeuvre Chauffeur de pompe à ligne, classe 3
Cimentier applicateur avec carte CCQ (RES et Comm)
Journalier pour travail agricole

Permis de conduire valide et cours de santé et sécurité obligatoire
Travail à l'année

Adjointe administrative en comptabilité

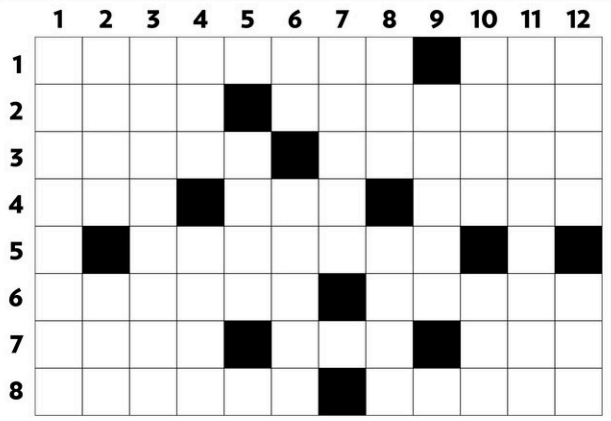
- Tenue de livre avec logiciel Acceo (Acomba)
- Balancer fin de mois, facturation, rapport Tps/Tvq, Ras, paye CCQ

Qualités recherchés :
- Autonome, honnête et ponctuel.
- Permis de conduire valide
- Salaire concurrentiel ou selon tes compétences

Veuillez vous présenter au
75, chemin du Vide
ou transmettre votre C.V.
epr.inc@hotmail.fr • Téléc.: 450 460-8879

0019435

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui participe à l'infraction commise par un autre. – Bruit qui fait toujours rire les enfants.

2 Transmis par la voix. – Plante aromatique des régions méditerranéennes aux fleurs très odorantes.

3 Personne qui est née de l'union d'une mère et d'un père de couleur de peau différente. – Région très sèche où la végétation est rare.

4 À peine. – Enlève. – Zigouillée.

5 Raconter d'une manière précise et détaillée.

6 Privés d'humidité, secs. – Partie du corps où s'articulent la jambe et la cuisse.

7 Se sert d'un crayon. – Bain bouillonnant à remous. – Les...et les autres.

8 Possessif. – Uni et doux, sans aspérités.

VERTICALEMENT

1 Argent liquide.

2 Lisière d'une forêt. – Plus fort que la dame.

3 État d'un fruit lorsqu'il est mûr.

4 Endroit froissé sur lequel on passe le fer à repasser. – Nom du paradis terrestre dans la Bible.

5 Poisson qui vit dans les fonds sablonneux.

6 Après tu. – On y verse du café ou du thé.

7 Enfant qui vient après l'aîné.

8 Elle vivait au paradis avec Adam. – Qui est de même quantité.

9 Le soleil, par exemple.

10 Enveloppe de caoutchouc qui entoure une roue. – Dénudés.

11 Grandes enveloppes de tissu garnies de duvet qui tiennent au chaud.

12 Extrémité supérieure du corps humain. – Abîmé à force de s'en servir.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	I	F	F	O	N	N	E	R	■	T
2	A	I	N	E	E	■	A	U	M	O	N	E
3	S	T	A	T	U	E	S	■	I	L	O	T
4	P	■	N	E	T	■	A	R	R	E	T	E
5	I	C	I	■	R	O	L	E	S	■	A	■
6	L	A	M	P	E	S	■	G	■	T	I	C
7	L	I	E	U	■	E	V	A	P	O	R	E
8	E	N	E	R	V	E	■	L	U	N	E	S

MOT MYSTÈRE

POETES ET POESIE - Un mot de 10 lettres

ADY
AEDE
ARANY
ARP
ATTAR
AVICEBRON

BANA
BECQUER
BERNI
BIALIK

CADOU
CROS

DARIO
DEGUY

ELIOT
ELUARD
ELYTIS

FORT

GREBAN
GRIOT

HOLAN
HOMERE
HOOFT

IQBAL

JARRY

KRLEZA

LEVERTIN
LIMBOUR
LONGFELLOW
LUCAIN
LULLE

MUSE

NAEVIUS
NERUDA
NOUGE

OLMEDO
ONDAATJE
OPITZ
ORFEO
OVIDE

PERET

REJ
RENARD
REYES
RUDAKI

SAADI
SURREY

TASSE
THIARD
THOMSON
TORGA
TRAKL
TYRTEE

VIAU
VILLON

YOUNG

V	I	L	L	O	N	G	F	E	L	L	O	W	E	V
C	K	N	A	A	P	D	D	E	G	U	Y	S	I	S
K	A	A	B	E	R	N	I	A	L	C	S	A	D	U
I	D	L	Q	A	A	Y	N	A	R	A	U	E	A	R
L	U	O	I	L	E	V	E	R	T	I	N	J	A	R
A	R	H	H	U	T	O	I	R	G	N	O	T	S	E
I	T	U	O	O	S	O	R	C	N	J	T	A	U	Y
B	R	D	O	L	M	E	D	O	E	A	T	A	I	E
E	A	J	F	B	A	E	S	R	G	B	E	D	V	S
C	K	A	T	D	M	M	R	F	U	R	R	N	E	L
Q	L	R	Y	T	O	I	L	E	O	E	E	O	A	I
U	U	R	R	H	E	V	L	O	N	R	P	B	N	B
E	L	Y	T	I	S	M	I	A	U	I	T	A	A	A
R	L	Q	E	L	U	A	R	D	T	O	R	G	A	N
U	E	D	E	A	M	D	A	Z	E	L	R	K	E	A

Solution du dernier numéro : PERCHISTE **06-11-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

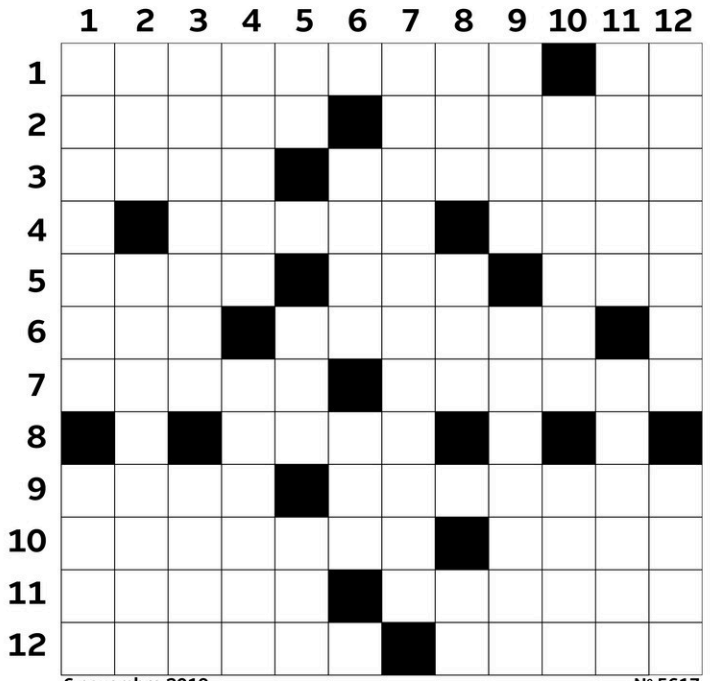
1. Endroit où règnent des tensions pouvant dégénérer à tout instant - Grand dieu.
2. Riche - Homme dont on ignore le nom.
3. Défalquer - En état de décomposition.
4. Joint - Quote-part d'un convive.
5. Point de vue - Elle a vécu dans un jardin - Explosif puissant.
6. Qui ont vu le jour - Épuisante.
7. Exposé universitaire - Mis en lambeaux.
8. Roi d'Israël.
9. Le roi des dieux - Il vit un peu comme un castor.
10. Chose complémentaire à une autre - Combat singulier.
11. A côté du pouce - Brise des morceaux de terre.
12. Mesurer du bois - Appareils de levage.

VERTICALEMENT

1. Convaincant - Divin taureau.
2. Plus dans le coup - Enflammé.
3. Stérilise des liquides - Eau de la mer.
4. Ce qu'une personne déclare (pl.) - Plonger en parlant de certains cétacés.
5. Radon - Doubles règles - Direction générale.
6. Il ne doit pas être mou - Il portait des robes.
7. Égale.
8. Le temps des amours - Grande école - Magnésium.
9. Le Shannon y coule - Couvre la femme iranienne.
10. Exercice scolaire - Évêque noir sud-africain.
11. Elément radioactif - Objet curieux.
12. Produire des ondes - Bières.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	I	R	E	L	A	T	E	T	E	■
2	A	N	N	O	T	E	■	A	T	E	M	I
3	S	E	N	S	A	T	I	O	N	N	E	L
4	C	S	■	E	G	A	L	■	A	T	R	E
5	I	■	R	E	E	L	L	E	■	E	G	O
6	N	A	O	■	R	I	■	G	R	E	E	N
7	A	M	I	E	■	T	H	A	I	■	N	■
8	T	E	■	G	U	E	U	L	A	N	T	E
9	I	N	C	A	S	■	I	E	N	A	■	M
10	O	D	O	R	A	N	T	■	T	I	T	I
11	N	E	R	E	■	A	R	T	E	R	E	S
12	■	E	S	S	U	Y	E	■	S	A	K	E



6 novembre 2019 **N° 5617**

SUDOKU

	3			8				
					1	5	2	9
	6							
	8	2			4			
		1	2			4	7	3
					5		8	
		3		2		9		
		4			3			1
8	7		1	4			5	

Niveau de difficulté : facile **4894**

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	3	4	2	1	8	6	5	7
5	8	2	6	9	7	3	4	1
1	7	6	3	4	5	2	9	8
4	5	8	9	2	1	7	3	6
6	1	7	5	8	3	9	2	4
2	9	3	7	6	4	8	1	5
8	2	5	4	7	9	1	6	3
3	6	1	8	5	2	4	7	9
7	4	9	1	3	6	5	8	2

4893

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

UPET	NIN	RIE	DERA	NSS	GET	PEE	RNAE	EU	RDTA	ENA	LEDU	EX	VE
		■				■		■					■
					■					■			
				■								■	
	■							■				■	

Thème : Citation de la Comtesse de Ségur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jules Lemaître : La tolérance est la charité de l'intelligence.

0007112

HOROSCOPE Mercredi 6 novembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Maintenant que la Lune se trouve dans le Signe des Poissons, l'intimité devrait vous sembler plus agréable que la foule ou que les situations de groupe. Et l'influence de Vénus en Sagittaire place votre vie sentimentale au premier plan. Voici donc un milieu de semaine idéal pour planifier un rendez-vous romantique. Votre créativité artistique devrait aussi être stimulée.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Avec l'appui du Soleil et de Mercure en face de votre Signe, en Scorpion, la dimension matérielle de l'existence devrait vous être favorable. L'immobilier pourrait avoir une importance significative. Vous pourriez consentir à faire une acquisition importante du moment que vous la considériez depuis un certain temps. Par contre, évitez les achats impulsifs.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Une importante responsabilité risque de vous incomber relativement à une occasion sociale ou à votre environnement de travail actuellement. Bien que cette tâche risque d'attiser votre nervosité, vous possédez les aptitudes requises pour l'exécuter convenablement. Tout ira à merveille si vous n'essayez pas d'aller trop vite. Et avec Vénus en face de votre Signe, en Sagittaire, ne vous laissez pas intimider.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
La Lune en Poissons est en principe alliée du Signe du Cancer. Entre Signes d'Eau... Par conséquent, ce devrait être un bon milieu de semaine pour prendre des initiatives. Vous devriez toutefois vous en tenir aux valeurs sûres et attendre quelques jours pour tenter quelque chose de plus audacieux. Par ailleurs, quelqu'un pourrait vous annoncer quelque chose d'important à son sujet...

Lion (23 juillet au 22 août)
Votre discours charismatique devrait vous ouvrir des portes. Même si l'époque annuelle du Scorpion n'est pas votre meilleure, Vénus et Jupiter en Sagittaire sont là pour rallier des appuis à une cause qui vous tient à coeur. Si vous prenez l'initiative, ce que vous proposerez devrait entraîner des répercussions positives. Ne laissez pas quelqu'un de négatif vous décourager ou vous dissuader.

Vierge (23 août au 22 sept.)
La présence de la Lune en Poissons, face à la Vierge, devrait vous offrir un climat d'aisance. Vous pourriez recevoir une récompense relativement à une bonne action ou à un service rendu. Vous devriez également jouir d'une bonne popularité sur le plan social. Car en vous entraidant, vous et une personne de votre entourage pourriez faire un bond spectaculaire... ou presque.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Une certaine attention devrait graviter autour de vous tant que Mars rendra visite à votre Signe. Vous épaterez sûrement votre entourage, au point d'avoir envie de leur en mettre plein la vue. Votre succès et votre popularité devraient être garantis, mais évitez toutefois de tomber dans la vantardise. Laissez une petite place pour les autres. Cela ne vous enlèvera rien.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
C'est votre étape anniversaire, et l'influence de Mercure dans votre Signe devrait placer les communications au premier plan. Vos facultés intellectuelles bénéficient de cette intéressante influence. C'est donc une assez bonne période pour entreprendre un programme d'études et exercer votre mémoire. Voyages et petits déplacements ne seront pas exclus non plus...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Vous avez de fortes chances de remporter la victoire au jeu ou lors d'une compétition. Pourquoi? Les deux astres les plus protecteurs visitent votre Signe. Jupiter et Vénus! Et votre avance sur vos adversaires semble confortable. Ne sous-estimez pas la puissance de la pensée positive, car elle peut jouer un rôle crucial pour vous aider à gagner. Vous épaterez même les gens que vous souhaitez impressionner.

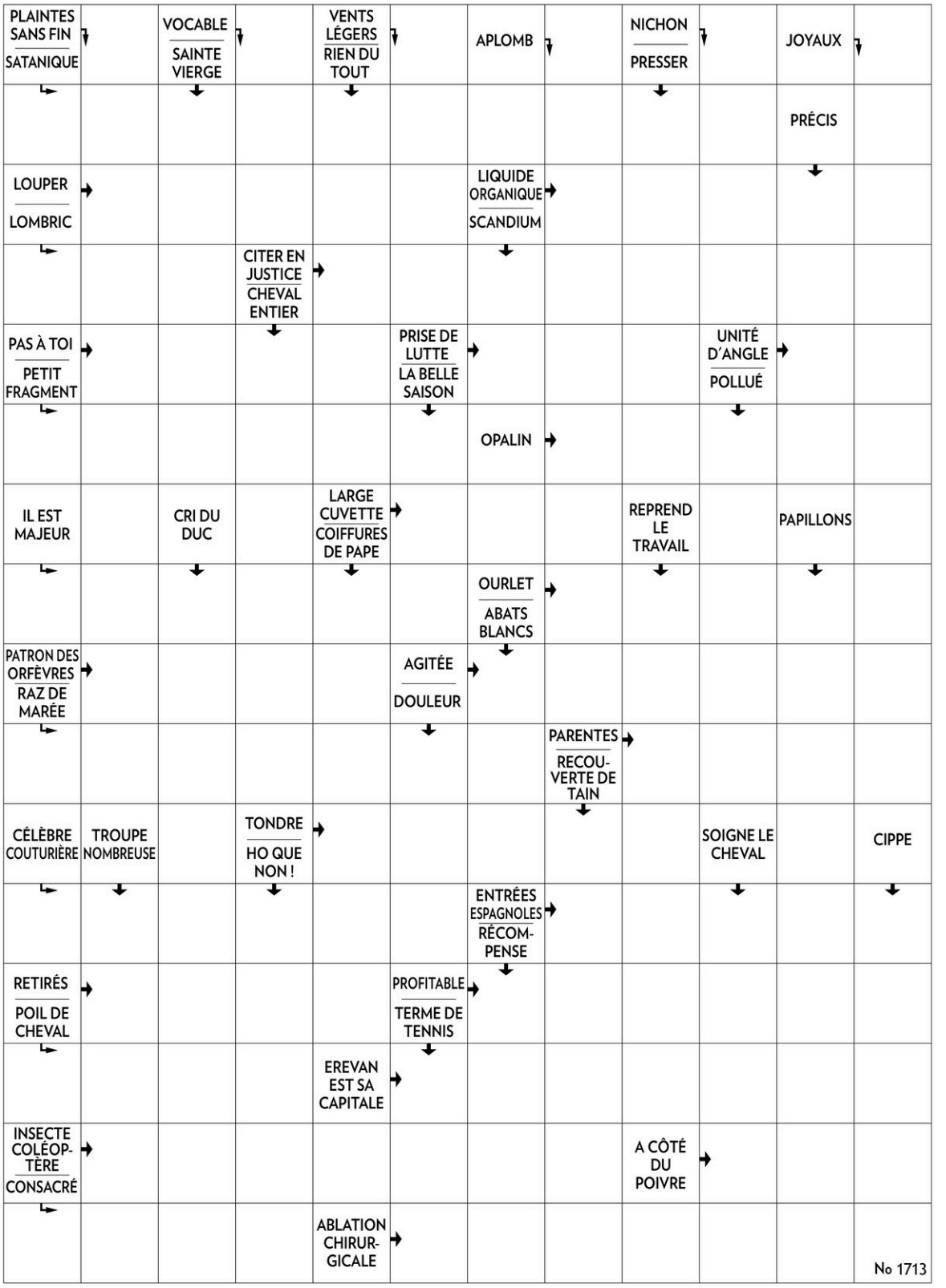
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Évitez de vous placer dans des situations d'attente. Saturne et Pluton se trouvent toujours en Capricorne et certains contretemps risquent de survenir. Afin d'éviter les malentendus, assurez-vous de bien vous faire comprendre, surtout si vous fixez un rendez-vous à quelqu'un. Par ailleurs, le cycle de la Lune en Poissons devrait vous réussir... Enfin, c'est dans les probabilités.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Vous êtes en amour avec l'amour? Bien. Alors évitez de faire des choses contre votre gré en donnant de mauvaises habitudes aux gens que vous côtoyez. Si vous parvenez à tenir tête à une personne... capricieuse, elle vous respectera d'autant plus et modifiera son comportement à votre égard. Par ailleurs, la Lune en Poissons est une alliée. Ne vous souciez pas de la vitesse de l'évolution d'une rencontre.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Grâce à la présence actuelle de la Lune dans votre Signe d'Eau, votre discipline personnelle vous place sur la route du succès. Qu'il s'agisse d'une relation amoureuse ou d'un apprentissage de type intellectuel, vous gagnerez à vous consacrez pleinement à la poursuite de votre objectif. Et si vous placez les loisirs en arrière plan, vous réaliserez des progrès inespérés.

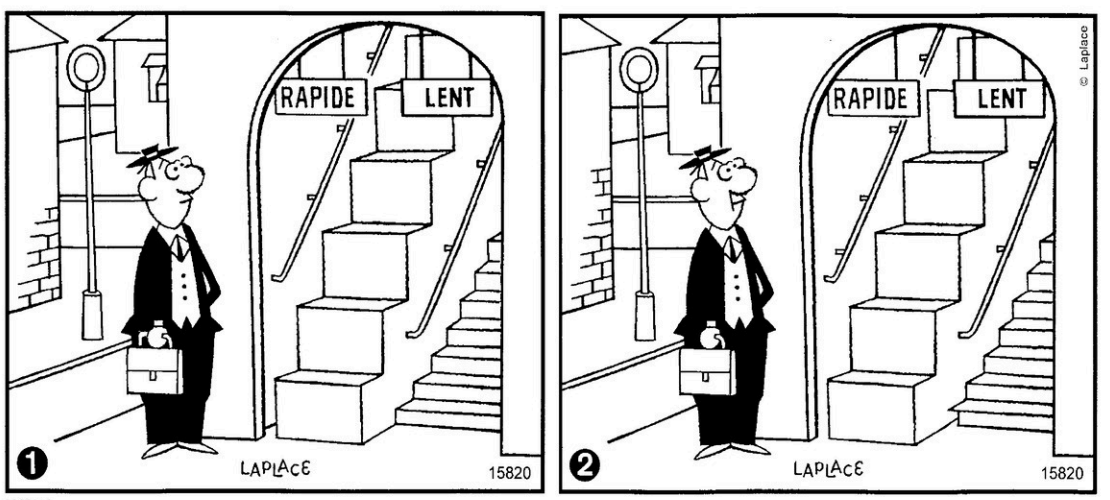
Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



No 1713

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 La bouche de l'homme.
2 La poignée de la serviette.
3 Un support de l'écriteau de gauche est manquant. • 4 La marche du haut du grand escalier est incomplète. 5 Le bas de la main courante de gauche. • 6 Coin du mur incomplet à gauche au bas de la porte. • 7 Le coin de la première marche du petit escalier.
8 Des briques en plus sur le coin du mur.



0007113

ACQUISITION DE BENCHMARK COSMETICS

Un nouveau membre dans la famille KDC

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

LAC-BROME — La croissance de Knowlton Development Corporation (KDC) se poursuit alors que l'entreprise vient d'ajouter la société Benchmark Cosmetic Laboratories, Inc. au nombre de ses acquisitions.

Située à Irvine, en Californie, Benchmark se démarque dans le domaine de la formulation personnalisée pour diverses entreprises dans l'industrie de la beauté. Fondée en 2007, la compagnie fabrique notamment des produits pour la peau et pour les cheveux de même que des produits solaires, et innove en s'associant avec des fournisseurs d'ingrédients pour tester de nouvelles formules.

La fondatrice et dirigeante de l'entreprise, Susan Golsdberry, demeurera présidente de Benchmark en tant que nouvelle division de KDC, a-t-on appris dans un communiqué diffusé mardi avant-midi.

« Benchmark incarnera notre centre d'innovation de la côte ouest et nous permettra d'améliorer notre capacité à innover, à exceller dans la recherche et dans le développement, et à répondre aux besoins en services de tests en laboratoire de nos clients. Nous partageons avec Benchmark un engagement commun, celui d'offrir des produits innovants de pointe à nos marques partenaires », a déclaré Nicholas Whitley, président et chef de la direction de KDC.

EXPANSION

Rappelons qu'en octobre 2014, 900 emplois ont été consolidés par KDC grâce à un investissement de 165 millions de dollars dans le réaménagement de ses installations et l'amélioration de ses équipements afin de poursuivre l'automatisation de certains processus, et dans les acquisitions, qui selon les souhaits de la haute direction, aurait permis de doubler la taille de l'entreprise en quatre ans.

On peut aujourd'hui constater que c'est mission accomplie.

En 2016, l'entreprise comptait environ 2800 employés dans les huit installations qu'elle possédait à travers le monde. Trois ans plus tard, le nombre de travailleurs oeuvrant pour la compagnie a pratiquement doublé, passant à plus de 5000, alors qu'on compte désormais 16 sites de production répartis au Canada, aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et en République tchèque.

Au Québec seulement, 850 personnes sont employées par KDC, dont le siège social est à Longueuil et qui a toujours son usine à Lac-Brome.

LE MONDE DANS LA MIRE

L'acquisition de Benchmark est la toute dernière d'une longue liste de transactions qui ont permis à KDC de se positionner avantageusement sur la scène mondiale.

En juillet dernier, la compagnie annonçait avoir mis la main sur la société française Groupe Alkos. En 2017, les Américaines Aromair Fine Fragrance et Northern Labs sont aussi passées sous le giron du fleuron québécois.

Avant cela, KDC s'était payé les sociétés californiennes Thibiant International Inc. et Cosmetic Technologies, de même que les entreprises ChemAid, Kolmar Laboratories et Acupac Packaging.

Rappelons qu'en novembre 2018, la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est départie d'une grande quantité d'actions dans KDC One, ce qui a permis à l'entreprise de poursuivre son expansion. Au même moment, KDC s'était associée à la société de portefeuille Cornell Capital pour accélérer sa stratégie de croissance internationale.

Comme l'Asie est dans la mire de la compagnie, ce partenariat avec la société d'investissement ayant des bureaux à New York et à Hong Kong était naturel, dit-on.

« Oui, l'Asie est un marché important des produits de beauté, de santé et de soins personnels, notamment pour les marques de prestige. C'est donc un marché stratégique et une cible importante pour générer la croissance future de KDC et étendre l'empreinte géographique de la société. Nous évaluons constamment diverses opportunités d'acquisitions et de croissance organique, et l'Asie en fait partie », a pour sa part indiqué Valérie Gonzalo, conseillère en relations publiques pour Ago Communications, lors d'un échange de courriels.



En 2016, Knowlton Development Corporation comptait environ 2800 employés dans les huit installations qu'elle possédait à travers le monde. Trois ans plus tard, le nombre de travailleurs oeuvrant pour la compagnie a pratiquement doublé, passant à 5200, alors qu'on compte désormais 16 sites de production. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



0010605



0011056



0017910

VENTS VIOLENTS

La Ferme Brio lance un appel à l'aide

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les violentes intempéries de la fin de la semaine dernière ont fait subir des moments difficiles aux acteurs du monde agricole estrien.

La Ferme Brio, à Racine près de Valcourt, a vu ses installations équestres détruites par les forts vents de vendredi dernier.

Les propriétaires lancent un appel à l'aide au public pour récolter 100 000 $.

Les vents violents de vendredi ont complètement détruit le manège et la yourte de cette ferme d'élevage et de dressage. Ces installations permettent d'entraîner les chevaux, de donner des cours d'équitation et de tenir des activités de développement pour la personne accompagnée par les chevaux, énumère-t-on dans un communiqué de presse.

La Ferme Brio accueille chaque année des organismes tels que L'Antre Temps, une auberge du cœur, l'Association de la neurofibromatose du Québec, ainsi que des groupes d'enfants ou d'adultes qui bénéficient grandement du contact avec les chevaux.

Les revenus de la Ferme Brio dépendent grandement de ces installations qui ne pourront pas être reconstruites avant l'an prochain. Les assurances seront insuffisantes pour couvrir la reconstruction complète et la perte de revenus occasionnés, laissant ainsi les propriétaires sans salaire.

Les propriétaires, Violaine Fortin et Daniel Gélineau, qui mènent leurs activités depuis 2009, ont lancé une campagne de financement sur la plateforme Facebook avec un objectif de 100 000 $.

Mardi soir, plus de 8700 $ avaient été amassés.

Les donateurs qui contribueront entre 50 et 99 $ auront leurs noms inscrits sur une plaque commémorative. Ceux qui donneront plus de 100 $ seront également invités à un souper-spectacle dont la date sera transmise ultérieurement.



Des installations de la Ferme Brio, à Racine, ont été détruites par les vents violents de vendredi dernier. — PHOTO FOURNIE

DES ÉRABLES CASSÉS

Ailleurs en Estrie, on signale aussi des dommages sur des exploitations agricoles, notamment dans des érablières. Selon Guillaume Dame, de Stukely-Sud, le vent a eu raison de quelques érables de sa sucrerie. « Il va y avoir du ménage à faire », déclare-t-il lorsque joint par *La Tribune*. « Ce sont des érables plus faibles qui ont cassé. »

« Des arbres sont tombés, mais les pertes financières ne seront pas énormes. Nous allons perdre quelques entailles et il faudra remplacer de la tubulure. Il faudra mettre surtout du temps pour réparer. »

Les dommages sont plus limités du côté des producteurs de sapins de Noël, qui sont en pleine saison des récoltes. « Nous avons un peu de pertes, mais ce sont surtout des arbres situés le long des chemins », explique Jimmy Downey, un producteur de Hatley.

« Le plus gros problème, c'est que des employés ont manqué d'électricité et ils ne pouvaient pas venir travailler. Ils étaient retenus à la maison. Nous avons besoin de tout le monde à ce temps-ci de l'année. »



0020138

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.

laVoixdel'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V

7685 Condos à vendre

Granby, 101 Saint-Michel, 4½,2 ch., 2 s/bains, 3e étage, asc., vue sur le lac et la montagne, piscine, salle de réception, **450-777-4162**

7738 Logements à louer en région

MAISON, à louer en campagne, dans une petite érablière, meublé, à la sem/mois/année, 2 c. à c. poss. de 3 c. à c., grand salon, 22x28, 1 s/bains avec grand bain thérapeutique, 1 salle d'eau, avec petite remise ou garage, enquête de crédit, info : 450-521-6368

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
RELAXATION - FORFAIT. 7/7 GRANBY

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-559
Siège social: Montréal

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

7819 Messages personnels

AUX PLAISIRS XXX
Je te reçois et me déplace.
Cowansville, Granby et environs,
pour un instant de plaisir. Jolie, forte poitrine.
de 11 h à 22 h. 450 330-2780

Massage 5 jours à Cowansville
450 578-5467

Zena jolie fille noire pour massage sensuel. Reçoit/se déplace, 24/24 450 330-1028.

7834 Offres d'emploi

Avant le 17 nov. recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé Santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

ATTENTION!!
Cherche camelot pour distribuer
La Voix de l'Est
Pour le secteur de SHEFFORD
Doit posséder petit véhicule
LAISSEZ VOTRE MESSAGE au 450 375-4555, poste 4529

Hôtel EconoLodge Granby est à la recherche de RÉCEPTIONNISTE
- âgé(e) plus de 18 ans
- responsable
- ponctuel(le)
- bilingue

SVP envoyer votre curriculum vitae à:
career@econolodgegranby.com

MÉCANICIEN TEMPS PLEIN
avec expérience dans le VW, de jour, et connaissance dans le diagnostic serait un atout. Se présenter au 10 Ch. milton Granby coin de la 112 et 137. Benoit 450 378-1997

7834 Offres d'emploi

LES RÉSIDENCES MAGENTA
Vous rêvez d'un métier valorisant qui fera la différence dans votre vie et celle d'une autre personne, et cela, tout près de chez-vous ?
Nous recherchons :
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Vous êtes intéressé par ce domaine mais n'avez pas de formation ou d'expérience ? Pas de problème !
Nous offrons la formation complète
Les candidats de 50 ans et plus sont aussi les bienvenus.
Pour de plus amples informations :
Brigitte Plouffe
RÉSIDENCES MAGENTA
400, boul Magenta Est
Farnham, Qc J2N 2S7
450 293-3391
brigitte@residencesmagenta.com

Préposé aux bénéficiaires ou auxiliaire demandé pour poste de nuit
Résidence H.N. Parent
610 rue Bertrand, Granby
450-372-0723
residencelyparent@videotron.ca

RESTAURANT EGGSQUIS
RECHERCHE, **serveur (euse)**, avec exp. pour déjeuner et dîner, temps plein / temps partiel; **busboy, busgirl et hôtesse,** pour sem/fin de semaine. Apporter votre CV : 723 Principale. **450-357-6601** Angèle Landry

SECRÉTAIRE Dentaire Temps partiel
à Cowansville envoyer votre C.V. au télécopieur 450-266-1538.

7851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

IGA Gazaille LAC-BROME

EMPLOIS À **TEMPS PLEIN**
- Gérant de viandes
- Commis charcuterie
- Commis boulangerie

EMPLOIS À **TEMPS PARTIEL**
- Commis emballage
- Commis charcuterie
- Commis boulangerie

Faites parvenir votre c.v. a/s Guy Gazaille
par téléc. au **450 243-1121**
par courriel: **iga00286hautedirection@sobeys.com**
Tél. : **450 243-6692**

Plus qu'un conseiller...
...un ami depuis 25 ans
YVES PAQUETTE
Courtier immobilier
2%* *NOUS CERTAINES CONDITIONS
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
CELL.: 450 775-9940 BUR.: 450 378-4120
ESTIMATION GRATUITE

7873 Divers à vendre

PNEUS à vendre de 13 à 18 pouces, pose et balancement, à bon prix, en très bon état, 450 776-6798

compte sur moi
leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643
415436

7895 Avis publics

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement numéro SP27-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser la nouvelle classe d'usages « Pnat » sur l'ensemble du territoire de la ville et de corriger certaines références dans les grilles des usages et des normes d'implantation par zone, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP27-2019

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 30 octobre 2019, le conseil a adopté, le 4 novembre 2019, le second projet de règlement numéro SP27-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser la nouvelle classe d'usages « Pnat » sur l'ensemble du territoire de la ville et de corriger certaines références dans les grilles des usages et des normes d'implantation par zone, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP27-2019.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont les suivantes :

   a) modifier le règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser la nouvelle classe d'usages « Pnat » sur l'ensemble du territoire de la ville, laquelle classe comprend, de façon limitative, les terrains voués à la protection, la conservation ou la mise en valeur des milieux naturels.

   b) modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin de corriger certaines références dans les grilles des usages et des normes d'implantation par zone.

3. Que la disposition mentionnée à l'article 2 a) peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par cette disposition.

4. Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la ville de Granby.

5. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

6. Que, pour être valide, toute demande doit :

   1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

   2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

   3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **14 novembre 2019.**

7. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

8. Que le second projet de règlement numéro SP27-2019 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

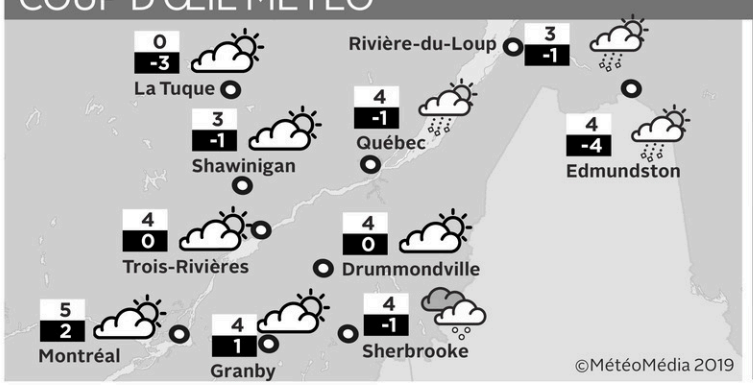
Donné à Granby, Québec, le 6 novembre 2019.

L'assistante-greffière,

Me Joannie Meunier

AVIS La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 2
Min. -3
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %

Vendredi
Max. -1
Min. -7
Faible neige
Précipitations : 80 %

Samedi
Max. -1
Min. -3
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Dimanche
Max. 2
Min. -2
Neige fondante
Précipitations : 70 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	3	-3
Bromont	Variable	4	1
Chibougamau	Variable	-6	-11
East Angus	Ave neige	4	-2
Gaspé	Variable	7	-2
Gatineau	Variable	4	0
Îles-de-la-Mad.	Pluie	10	3
Joliette	Variable	4	0
La Grande	Faib neige	-3	-9
La Malbaie	Beau	3	0
Maniwaki	Ave neige	2	-2
Rimouski	Variable	3	-3
Saguenay	Ave neige	-1	-3
Saint Georges	Ave neige	3	-2
Victoriaville	Ave neige	4	0

LE SOLEIL

6h36 16h31
Durée du jour: 9h55

LA LUNE
Coucher : 0h17 Lever : 14h32
12 nov. 19 nov. 26 nov. 04 déc.

ALMANACH

Maximum hier	9,8°
Minimum hier	6,1°
Normale le jour	7,2°
Normale la nuit	0,2°
Record max	23,3°/1948
Record min	-12,2°/1951

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	0,9 mm
Ce mois-ci l'an dernier	52,8 mm
Cette saison	1186,7 mm
La saison dernière	884,2 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

7895 Avis publics **7895 Avis publics**

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP25-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de clarifier la définition d'abattage d'arbres, de retirer la norme de superficie maximale pour les garages entièrement souterrains et d'y autoriser les aires d'entreposage, de préciser la composition des écrans végétaux exigés pour dissimuler les bâtiments accessoires en cour avant, de permettre l'abattage d'arbres pour l'installation d'une clôture mitoyenne, de réduire la marge arrière minimale à 8 m et d'autoriser les bâtiments de 5 et 6 étages avec toit plat dans la zone résidentielle GH02R ainsi que de réduire la marge avant minimale à 6 m dans la zone résidentielle JI03R, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP25-2019

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 30 octobre 2019, le conseil a adopté, le 4 novembre 2019, le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP25-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de clarifier la définition d'abattage d'arbres, de retirer la norme de superficie maximale pour les garages entièrement souterrains et d'y autoriser les aires d'entreposage, de préciser la composition des écrans végétaux exigés pour dissimuler les bâtiments accessoires en cour avant, de permettre l'abattage d'arbres pour l'installation d'une clôture mitoyenne, de réduire la marge arrière minimale à 8 m et d'autoriser les bâtiments de 5 et 6 étages avec toit plat dans la zone résidentielle GH02R ainsi que de réduire la marge avant minimale à 6 m dans la zone résidentielle JI03R, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP25-2019.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont les suivantes :

a) remplacer la définition d'« *Abattage d'arbres* » à l'article 12 intitulé « Définitions spécifiques »;

b) modifier l'article 40.1.2. intitulé « Garage d'auto permanent attenant à un bâtiment principal (accessoire à un usage résidentiel) afin de retirer la norme de superficie maximale pour les garages entièrement souterrains et d'y autoriser les aires d'entreposage;

c) modifier l'article 50 intitulé « Tous autres bâtiments accessoires (garage isolé, remise, serre privée, etc.) (Accessoire à un usage résidentiel) » et l'article 70 intitulé « Bâtiment accessoire (accessoire à un usage autre que résidentiel) » afin de préciser la composition des écrans végétaux exigés pour dissimuler les bâtiments accessoires en cour avant;

d) modifier l'article 115 intitulé « Conditions d'abattage d'arbres dans les zones urbaines » afin de permettre l'abattage d'arbres pour l'installation d'une clôture mitoyenne;

e) modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin de réduire la marge arrière minimale à 8 m et d'autoriser les bâtiments de 5 et 6 étages avec toit plat dans la zone résidentielle GH02R (secteur situé à l'est de la rue Saint-Jude Sud, à l'ouest de la rue Simonds Sud et au sud de la piste cyclable La Route des Champs);

f) modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin de réduire la marge avant minimale à 6 m dans la zone résidentielle JI03R (secteur situé au nord de la rue Le Corbusier et à l'ouest de la rue Simonds Sud).

3. Que les dispositions mentionnées aux articles 2 b), 2 e) et 2 f) peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës sont les suivantes :

- Au point 2 b) : l'ensemble du territoire de la ville de Granby;
- Au point 2 e) la zone visée GH02R (secteur situé à l'est de la rue Saint-Jude Sud, à l'ouest de la rue Simonds Sud et au sud de la piste cyclable La Route des Champs) et les zones contiguës FH06C, EF03P, FI02P, GI06R, GH06R, GH04R, GH03P et FH12R étant situées au sud-ouest de la piste cyclable La Route des Champs, au nord de la rue Maisonneuve et à l'est de la rue Irwin;
- Au point 2 f) la zone visée JI03R (secteur situé au nord de la rue Le Corbusier et à l'ouest de la rue Simonds Sud) et les zones contiguës JI08C, JI06R, JI07P, JI01R et KI01A étant situées au nord du périmètre d'urbanisation, au sud-est de la rue Denison Ouest et à l'ouest de la rue Saint-Charles Sud.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **14 novembre 2019.**

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP25-2019 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

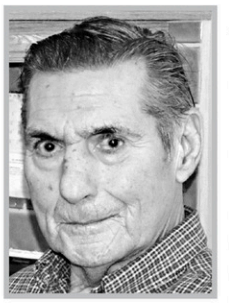
Donné à Granby, Québec, le 6 novembre 2019.
L'assitante-greffière
Me Joannie Meunier



NÉCROLOGIE

BENJAMIN
M. Gilles - *1941-2019*

‖ AVIS DE DÉCÈS ‖



Au CHUS – site Fleurimont de Sherbrooke, le 4 novembre 2019, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Gilles Benjamin époux de Mme Marie-Reine Leduc demeurant à Farnham. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils, Claude (Annie Dubé) et il était le père de feu Mario Benjamin. Il laisse également sa belle-fille, Isabelle Pageau (Gilbert), ses petits-enfants : Antoine, Nathan, Elody, Charles, Léanne et Arielle ainsi que ses frères, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, cousins et cousines et autres parents et amis.

M. Benjamin sera exposé le vendredi 8 novembre de 19 h à 22 h, le samedi 9 novembre à compter de 11 h au salon funéraireDésourdy inc. 1500, rue St-Paul nord à Farnham. Les funérailles auront lieu ce même samedi 9 novembre à 14 h en l'église St-Romuald suivies de l'inhumation au cimetière de Farnham.

Désourdy salons funéraires crématorium
1 500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

CORDEAU BRAULT
Mme Louise - *1929-2019*

‖ AVIS DE DÉCÈS ‖



À Granby, le 19 octobre 2019, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Louise Cordeau, fille de feu Georges-Henri Cordeau et de feu Elizabeth Olivier, épouse de feu Normand Brault, demeurant à Granby, autrefois de Sherbrooke.

La famille vous accueillera au Complexe Steve L. Elkas, 4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le dimanche 10 novembre 2019 de 12 h à 15 h. Une cérémonie suivra à 15 h à la Chapelle du même endroit.

Les cendres seront ensuite déposées au Cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

Mme Cordeau Brault laisse dans le deuil ses enfants : Pierre Brault (Suzanne Forand), Michèle Brault (Daniel Viens), Jacques Brault et Nathalie Brault (Alain Ménard); ses petits-enfants : Marie-Claude Brault, Frédérick Brault, Charles-Antoine Brault, William Brazeau, Élizabeth Brault et Dominick Brazeau, ses 2 arrière-petits-enfants ainsi que ses cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHSLD de Granby pour tous les excellents soins prodigués à leur mère.

En témoignage de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ ALZHEIMER ESTRIE, 740, rue Galt Ouest, bureau 112, Sherbrooke, Qc, J1H 1Z3ou au www.alzheimer.ca, seraient grandement appréciés.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CRÉMATORIUM
4230, rue Bertrand Fabi, Sherbrooke, J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155 - Téléc.: 819 820-8872 - www.steveelkas.com

DUBOIS PARÉ
Mme Solange (Sol) - *1930-2019*

‖ AVIS DE DÉCÈS ‖



À Santé Courville de Waterloo, le 30 octobre 2019, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Solange Dubois, épouse de feu monsieur Patrick Paré, demeurant à Waterloo, autrefois de Granby.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Stéphane (Manon Brien), Philippe (Josée Leclerc), Jocelyn (Nathalie Désourdy), Donald (Nicole Vel), Yves; ses petits-enfants : Annie (Sébastien Ménard), Julie (Philippe Demers), Stacy (Éric Vincelette), Alex (Jenny Ngoc Vo), Audrey (Marc-Antoine Boisclair), Sébastien, David, Catherine (Dominic Morneau), Michaël (Karel Gagné), Mélissa (Charly Corbeil); ses arrière-petits-enfants : Félix Demers, Thomas Demers, Ophélie Boisclair; ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de Santé Courville pour les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 9 novembre 2019 à compter de 9 h, suivi de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer du Canada serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne https://alzheimer.ca/fr/Home

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LACROIX (NÉE GRAHAM)
Mme Irene - *1925-2019*

AVIS DE DÉCÈS



À l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, le vendredi 4 octobre, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Irene Graham, épouse de feu monsieur Roméo Lacroix, demeurant à Cowansville.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Wayne (Barbara Goettel), feu Paul (feu Francine Cantin), Pauline (Gaston Houde), Robert (Linda Falcon), Billy (Marjolaine Dumont), Michel (Chantal Bertrand) et Mark, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, sa soeur Mary de Calgary AB, son beau-frère John Beerwort de Iron Hill, QC, ses belles-soeurs : Marie-Ange Turmel-Lacroix de Cowansville et Claire (feu Pierre Lacroix) de Barry, ON, ses neveux et nièces autres parents et amis.

La famille vous accueillera à l'église St-Rose de-Lima à Cowansville, le samedi 9 novembre de 10 h à 11 h, suivi des funérailles. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-de-la-Paix, rue Albert à Cowansville.

Des dons en sa mémoire à la Fondation de l'Hôpital B.M.P. www.fondationbmp.ca seraient appréciés. Formulaires disponibles à l'église.

Les arrangements ont été confiés au salon funéraire Désourdy inc. de Cowansville.

Désourdy salons funéraires funeral homes
101, rue Jean-Besré, Cowansville, J2K 0L3
Tél.: 450 263-1212 - Téléc.: 450 263-9557
info@desourdy.ca - www.desourdy.ca

NOISEUX GAGNÉ
Mme Claire - *1926-2019*

AVIS DE DÉCÈS



Au CHSLD des Pommetiers à Beloeil, le 2 novembre 2019 à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Claire Noiseux, épouse de feu M. Germain Gagné.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Suzanne Nobert), Marie (Alain Desgreniers), Madeleine (Jacques Bernier), Jean (Lucie Meunier), Louise, Suzanne, Hélène (Paulin Marquis), Pierre (Elsa Desjardins), ses petits-enfants : Sophie (Emmanuel Bégin), Roxane (Stéphane Ouellet), Ingrid (Hugo Dauphinais), Simon (Sarah Martineau), Élise (Jean-Gabriel Lord), Marie-Ève (Jean-Charles Araman), Amélie (Janick Durocher), Élisabeth, Philippe-Hervé, Coralie, Maude (Martin Fontaine), Andréanne (Shawn Blatchford), François-Olivier, Laurence, Arnaud et Emma, ses 12 arrière-petits-enfants, ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le lundi 11 novembre à compter de 9h30 jusqu'à 11h15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. L'hommage en mémoire à sa vie sera célébré ce même lundi 11 novembre à 11h30 en la chapelle du complexe, suivra l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

En guise de sympathie un don à la Société Alzheimer de Granby et région serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

TASSITANO dit SPAIN
M. Pierre - *1955-2019*

AVIS DE DÉCÈS



Accidentellement à Bromont, le 1er novembre 2019, à l'âge de 63 ans, est décédé monsieur Pierre Tassitano dit Spain, époux de Claudette Poisson, demeurant à Bromont. Il était le fils de feu Frank Spain et Éliane Roy.
Outre son épouse Claudette, il laisse dans le deuil ses enfants : Jonathan (Audray Bélisle), Manon (Daniel Clément); ses petits-enfants : Jérôme, Juliette et Justin Spain; il était le frère de : François (Gaston Leclerc), Myrtel (Jacques Chandonnet), Johanne, feu Nicole (Denis Gilbert), Carole (Paul-André Arès), Michel (Johanne Forbes); ses beaux-frères et belles-soeurs : Michel (Josée St-Amant), Francine (Serge Huot), Denis (Nathalie Jetté), Roch (Sylvie Delorme); il était également le beau-frère de : feu Yvan, feu Raynald (Carole Abbott), ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 9 novembre 2019 de 19 h à 21 h, ainsi que le dimanche 10 novembre à compter de 9 h. La célébration de la Parole suivra à 11 h en la chapelle. La mise en place aura lieu à une date ultérieure au columbarium familial du cimetière St-Zéphirin de La tuque.

En guise de sympathie, un don à Fondation du CHUS, département de cardiologie serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne au www.fondationchus.org/.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GABORIAULT BROUILLETTE
Mme Cécile - *1930-2019*

AVIS DE DÉCÈS



Au CHUS Fleurimont, est décédée le 28 octobre 2019, Mme Cécile Gaboriault à l'âge de 89 ans. Elle était l'épouse de feu M. Roma Brouillette et demeurait à Magog.

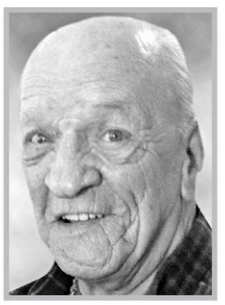
La famille accueillera les parents et amis au complexe funéraire Charron et Lamoureux (1295 rue Sherbrooke, Magog), le samedi 9 novembre 2019 de 13 h à 15 h. Les funérailles suivront au Mémorial du complexe à 15 h.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Thérèse (Réal), Gilles (Annette), Guy (Sophie), Sylvie, Mario (Josée). Ses petits-enfants: Steve, Mathieu, Olivier, Yannick, Jean-Philippe, Tommy, Dominic, Raphaël, Thomas, Meghan, Eugénie, Benjamin, Kassandra, Antoine. Ses 22 arrière-petits-enfants. Ses soeurs : Gabby et Thérèse. Ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Gaboriault, Brouillette et Giguère ainsi que neveux et nièces, autres parents et amis.

Charron & Lamoureux Complexe funéraire
1295, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 2T2
819 769-8777
www.charronetlamoureux.com

LANGLOIS
M. Jean-Marc - *1939-2019*

AVIS DE DÉCÈS



Au CIUSSS de l'Estrie – Site Hôpital de Granby, le 4 novembre 2019, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Jean-Marc Langlois, époux de madame Ghislaine Gariépy, demeurant à Granby.
Outre son épouse Ghislaine, il laisse dans le deuil ses filles : Line (Mario Lagimonière), Nancy (Danny Daviau); ses petits-enfants : Tanya (Martin Ménard), Sabrina (Olivier Normandin), Rébéka (Marc-Antoine Bousquet); ses arrière-petits-enfants : Téo, Zac; ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 10 novembre 2019 à compter de 13 h, suivi de la célébration de la Parole à 15 h en la chapelle.

En guise de sympathie, un don aux Chevaliers de Colomb – Conseil 1093 serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.





COMMISSION LAURENT

Les traumas plus révélateurs que les troubles de comportement

LIA LÉVESQUE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Devant la Commission Laurent sur la protection de l'enfance, mardi, le Centre de recherche sur l'enfance et la famille a plaidé pour une approche axée sur le trauma chez le jeune plutôt que sur ses troubles de comportement.

Depuis le début des audiences de la commission présidée par Régine Laurent, plusieurs jeunes adultes qui sont passés par le système de protection de la jeunesse ont effectivement déploré le fait que les intervenants avaient trop mis l'accent sur leurs troubles de comportement — fugues, colères, absences scolaires— plutôt que sur leur vécu, leurs problèmes.

L'approche axée sur le trauma vise à chercher et à comprendre pourquoi le jeune a développé les comportements « défiants » ou « oppositionnels » que l'on déplore, pourquoi il manque d'habiletés sociales, par exemple. Cela suppose une vision « plus holistique » des traumatismes vécus par le jeune, qui répond davantage à ses besoins, a expliqué à la commission Delphine Collin-Vézina, directrice du Centre de recherche sur l'enfance et la famille. En n'évaluant pas ces traumatismes par une approche globale, on risque de les retraumatiser si on se borne à les placer, puis à les replacer ailleurs, quand ce n'est pas de les isoler à cause de leurs comportements.

M^me^ Collin-Vézina a notamment recommandé d'offrir plus de soutien et de supervision aux intervenants en centre de réadaptation, plus de lieux d'échange par des rencontres. « Investir dans le développement professionnel des intervenants est vu comme une dépense », a-t-elle déploré, s'empressant d'ajouter : « une dépense qu'on peut couper ». Pourtant, ce développement professionnel, cette formation, ces échanges entre intervenants donnent des « opportunités de réfléchir et d'arriver avec le meilleur plan d'intervention » possible pour l'enfant, souligne-t-elle.

Elle a également proposé d'offrir de meilleures conditions de travail aux intervenants, afin de les garder dans le système de protection de la jeunesse et qu'une expertise puisse ainsi s'y développer. « C'est un métier difficile, avec des charges de cas de 30, 40 dossiers en évaluation, orientation. C'est une réalité qui est presque impossible. C'est une réelle réforme (qu'il faut avoir) : penser qu'il faut complètement changer le paradigme et s'assurer que les personnes les plus expérimentées, celles qui pourront évaluer la notion de danger, la notion de risque » demeurent en poste, a-t-elle plaidé.

LIENS ÉCOLES-COMMUNAUTÉ-FAMILLE

Par la suite, la commission s'est penchée sur les moyens de tisser davantage de liens entre l'école, la famille et la communauté.

Trop de portes, dans les écoles, isolent les parents à l'extérieur de la cour et posent obstacle à leur engagement au sein de l'école, a déploré Marie-Claude Gauthier, enseignante dans une école privée, présentée comme « témoin citoyenne ».

Elle a notamment proposé la nomination d'un ombudsman pour défendre les droits des enfants au primaire et au secondaire. Celui-ci aurait également le mandat d'analyser les pratiques enseignantes.

« Malgré le professionnalisme, le dévouement et la compétence d'une grande majorité d'enseignants, l'incompétence et les actes professionnels inadéquats de certains enseignants nuisent au développement de l'enfant, et ce, sans conséquence, tant les filets de protection des enseignants sont puissants. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur la négligence de certains adultes en position d'autorité qui œuvrent dans nos écoles en 2019 », a lancé M^me^ Gauthier.



La commission sur la protection de l'enfance, présidée par Régine Laurent (sur la photo), a récemment entendu le Centre de recherche sur l'enfance et la famille. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

À ses côtés, Julie Bouchard, doctorante à l'Université de Montréal, a recommandé de bonifier la formation en intervention sociale des enseignants.

« Les enseignants sont des intervenants de première ligne, grâce à un contact soutenu avec les enfants. Leur formation gagnerait à être bonifiée afin qu'ils soient en mesure de mieux répondre à ces besoins, notamment en connaissant mieux les différents intervenants des milieux scolaires et leur travail. La collaboration avec ces intervenants devrait d'ailleurs être bonifiée, en accordant davantage de temps aux équipes pour le faire. Leur nombre est nettement insuffisant, surtout dans un contexte où les classes sont surchargées et que les enseignants peinent à reconnaître les besoins de tous les élèves », a affirmé M^me^ Bouchard.

EN BREF

Un vote contre l'abolition des commissions scolaires

Le projet de loi qui abolit les commissions scolaires ainsi que l'élection des commissaires n'est pas démocratique. C'est le constat énoncé mardi par le Directeur général des élections à la commission parlementaire qui étudie ce projet de loi. Le projet de loi 40 crée des Centres de services où seuls quelques postes seront électifs et seuls des parents avec des enfants à l'école pourront être élus. Dans son mémoire, le directeur général des élections, Pierre Reid a fait valoir « l'importance des élections scolaires ». M. Reid a dit rêver d'un projet permettant de redynamiser les élections scolaires. En effet, les taux de participation aux élections scolaires ont été historiquement très bas, en dessous des 10 pour cent en moyenne. **LA PRESSE CANADIENNE**

La maternelle 4 ans officiellement adoptée

Le projet de loi 5 permettant le déploiement de la maternelle 4 ans universelle vient d'être adopté. Les députés l'ont voté à 69 voix contre 42, mardi. Le gouvernement n'a pas obtenu l'appui des partis d'opposition, qui ont tous voté contre le projet de loi. Marwah Rizqy, du Parti libéral du Québec, Christine Labrie, de Québec solidaire, et Véronique Hivon, du Parti québécois, ont multiplié les amendements pour bonifier le projet de loi. Elles se sont félicitées d'avoir arraché au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge plusieurs concessions, dont celle de prioriser le déploiement des maternelles 4 ans en milieu défavorisé. Avec l'ouverture cette année de 250 nouvelles classes, ce sont 644 classes de maternelle 4 ans qui sont présentement offertes en milieu défavorisé. **LA PRESSE CANADIENNE**

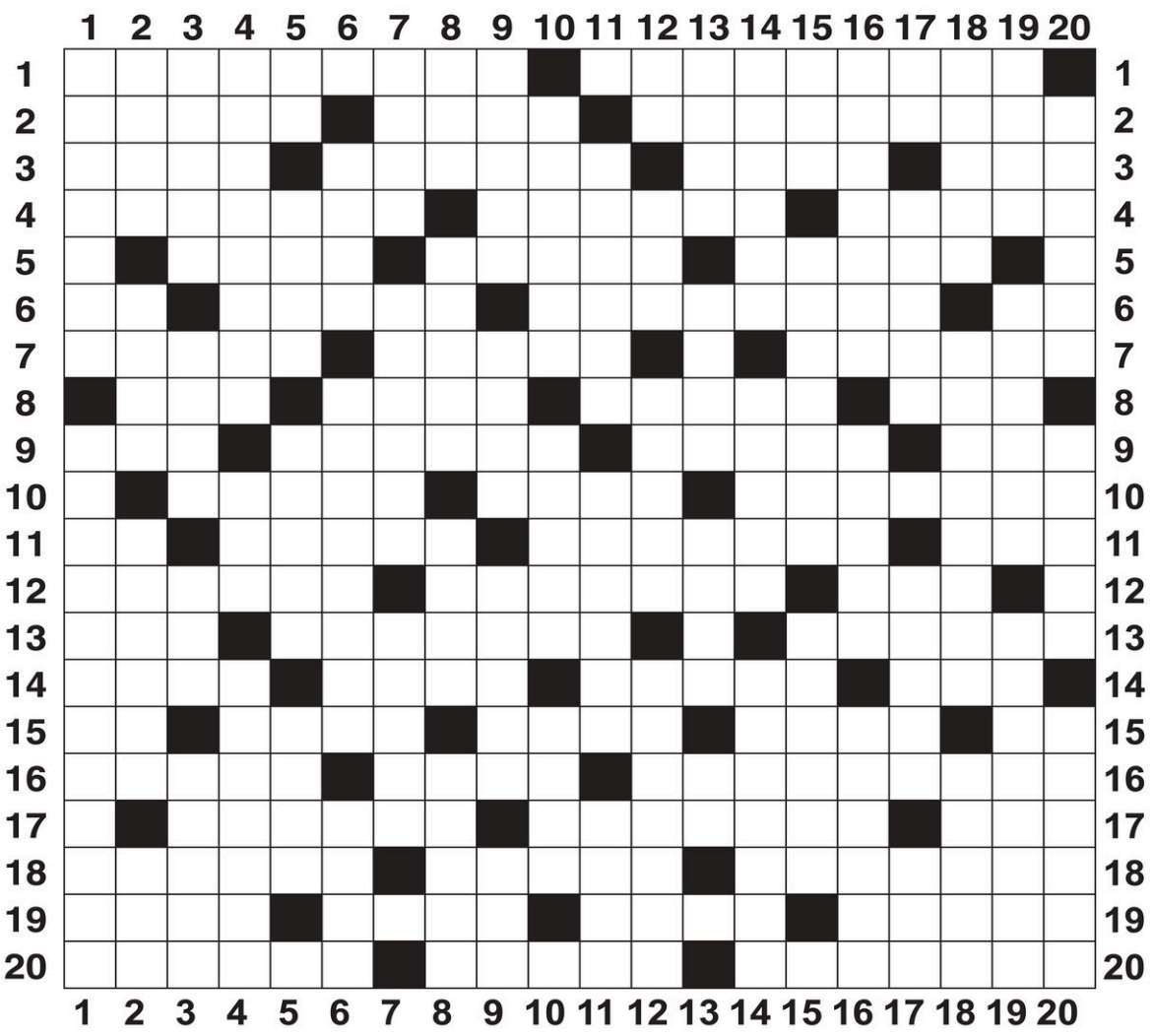
Une commission très attendue sur les médicaments et le TDAH

C'est mercredi que débutera la commission parlementaire sur la consommation de médicaments pour traiter le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Le Parti québécois (PQ) avait proposé un mandat d'initiative à la Commission de la santé et des services sociaux en février dernier et n'a jamais lâché le morceau. « On a mis de la pression et on a gagné », a déclaré, mardi, le porte-parole du PQ en santé, Sylvain Gaudreault, lors d'une mêlée de presse. Il estime que les médecins prescrivent trop facilement des médicaments aux enfants agités et qu'il est temps que les parlementaires s'en mêlent. La commission, selon lui, devra voir comment freiner la surconsommation de médicaments prescrits aux enfants ayant reçu un diagnostic de TDAH. **LA PRESSE CANADIENNE**

L'Extra

Problème n° 905

- Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

1. Absence totale de pigmentation de la peau - Toute maladie de peau.
2. Indique une soustraction - Au miroir ou à la coque - Survivance d'événements passés.
3. Conifères - Criards - Follement - Dit non.
4. Pommade - Loutre de mer - Machins.
5. Céréale à épis - Sanctuaire - Réfutées.
6. S'oppose à ici - Mouvement du corps - Objets de parure féminine - De minuit à midi.
7. Suivie - De l'iris de l'oeil - Maladie respiratoire.
8. Pronom personnel - Premières pages - Nappe d'eau - Dans une fontaine.
9. Chinois né en 1893 - Partie du pied - Massif - Du Pacifique à l'Atlantique.
10. Cachée - Grands arbres de l'Inde - Stupidité.
11. Panneau d'étoffe - Très fatigué - Stimuler - Sous un navire.
12. Dégradé - Épée à lame fine - Ville du Brésil.
13. Indique une nouveauté - Graines comestibles - Détacher.
14. Relatif au bélier - Question d'un test - Qui est en feu - Levant.
15. Dans la gamme - Peut être fixe - Ni lavé ni blanchi - Terme de jazz - Petit ruisseau.
16. Lieu de souffrances - Combustible solide - Réunies en grande quantité.
17. Qui détourne habilement - Éléments secondaires - Cri des charretiers.
18. Usinée à la meule - Simulé - Réunion publique.
19. Mille-pattes - Changer de voix - Ciboulot - Pas floue.
20. Devenu habile - Sucer du lait - Mesurées.

VERTICALEMENT

1. Cloque de la peau - Coloration foncée de la peau.
2. Au bout du monde - Capitale des Samoa - Gouverne d'aéronef - Pronom personnel.
3. Jeu de hasard - Très petite île - Après moi - Crie comme un tigre.
4. Rebelles - 100 mètres carrés - Incruster.
5. Notre-Seigneur - Son fils était Thésée - La Traviata - Serrée et abondante.
6. Cancres - Concentration d'acide urique dans le sang - Propagé.
7. D'être - Résonner - Coup, au karaté.
8. Multiplie par un million - Ventilée - Triste boîte - Résultat d'une action.
9. Monnaies d'Europe - Soeur d'Osiris - Reconnaît - Époque.
10. Nauséabond - Sert à éclairer - Juge musulman.
11. Qui contient du sel - Temps libre - Variété de prune.
12. Existes - Roue à gorge - Mis à l'essai - Épier.
13. Pièce de viande - Partie de literie - Touche à l'Iraq - Sodium.
14. Poisson dangereux - Ingénue - Considérés.
15. Salut romain - Inventé - Déplace dans le temps.
16. Contrôlées - Collé au corps - Frappe avec force.
17. Quelqu'un - Subsiste - Hameaux antillais - Après bis.
18. Cavités du crâne - Instrument de musique - Publié.
19. Roi de Suède - Incapacité à chanter - Enlacement.
20. Parole d'Ali Baba - Ouvrir une fenêtre - Qui ont déjà servi.

Extra06_nov_19

0015588

SOLUTION

Problème n° 904

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	M	A	C	H	I	A	V	E	L	■	D	E	M	O	N	I	A	Q	U	E
2	E	C	R	A	N	■	O	R	E	S	■	S	E	R	I	N	G	U	E	S
3	P	R	I	S	■	M	I	S	S	E	L	■	T	I	E	N	■	A	L	E
4	H	E	M	A	T	I	E	■	T	R	A	N	S	E	■	O	C	R	E	R
5	I	■	E	R	R	E	■	D	E	V	I	E	■	N	A	V	E	T	■	I
6	S	A	■	D	I	N	G	O	■	I	N	E	P	T	I	E	S	■	E	N
7	T	I	S	S	E	■	A	M	U	S	E	■	R	■	G	R	A	T	T	E
8	O	L	E	■	S	O	L	E	N	■	S	C	I	E	R	■	R	I	A	■
9	P	E	R	S	■	L	E	S	E	R	■	H	E	L	E	E	■	G	L	U
10	H	■	P	O	S	E	R	■	S	I	S	E	■	F	U	T	U	R	E	S
11	E	M	E	U	T	I	E	R	■	S	I	N	C	E	R	E	■	E	R	E
12	L	I	N	■	E	F	R	I	T	■	T	U	E	S	■	T	A	S	■	N
13	E	N	T	A	M	E	■	R	E	L	U	■	P	■	J	E	T	S	E	T
14	S	I	E	N	■	R	E	E	R	■	E	S	S	A	I	■	H	E	P	■
15	■	M	■	E	M	E	T	■	M	U	S	E	■	U	V	E	E	■	I	M
16	M	E	R	C	I	■	R	I	E	N	■	C	I	T	A	D	E	L	L	E
17	A	■	A	D	A	G	E	S	■	I	N	O	D	O	R	E	■	I	O	N
18	L	I	P	O	M	E	■	S	C	E	A	U	■	M	O	N	T	A	G	E
19	I	L	E	T	■	N	O	U	E	■	S	E	I	N	■	T	E	N	U	E
20	N	E	R	E	I	S	■	E	T	H	E	R	■	E	P	E	L	E	E	S

› DES MANŒUVRES SPECTACULAIRES À OWL'S HEAD



Des manœuvres pour l'installation d'une nouvelle remontée mécanique à la montagne d'Owl's Head ont donné des images spectaculaires. Lundi, on a eu recours à un hélicoptère pour procéder à l'installation des tours de la future structure. Il s'agissait d'une grande étape du projet effectuée par l'équipe du fabricant Doppelmayr, qui a opté pour cette «procédure plutôt rare et très impressionnante». «Les employés d'Owl's Head et de Doppelmayr ont travaillé fort tout l'été afin de préparer le terrain pour cette installation. Nous voyons finalement le résultat de tous ces efforts», mentionne Pierre Bourdages, président et directeur général de Destination Owl's Head. L'ouverture de la nouvelle remontée est prévue pour la mi-décembre selon le fabricant. Il s'agit d'un investissement de plus de 3,5 millions de dollars. Cette nouvelle chaise quadruple fixe avec tapis d'embarquement d'une longueur de 900 mètres a une capacité de 2200 skieurs à l'heure. Elle débutera au bas du croisement de la piste Couloir et de la piste Upward. Doppelmayr, fabricant de cette nouvelle chaise, est une compagnie autrichienne possédant des bureaux et une usine à Saint-Jérôme. Rappelons que depuis les 18 derniers mois, Destination Owl's Head a investi plus de 25 millions de dollars dans les équipements et infrastructures de la montagne de Mansonville. **LA TRIBUNE** — PHOTO LA TRIBUNE

EMBARGO CHINOIS SUR LA VIANDE

Les exportations canadiennes pourront reprendre

La Presse canadienne

Après un embargo d'environ quatre mois, la Chine a décidé de rouvrir les portes de son marché aux producteurs canadiens de porc et de bœuf.

Le premier ministre Justin Trudeau a confirmé qu'un accord était intervenu, mardi sur son compte Twitter, soulignant au passage qu'il s'agissait d'une «bonne nouvelle pour les agriculteurs canadiens».

«Merci à l'ambassadeur (Dominic) Barton et à l'industrie canadienne de la viande d'avoir contribué à rouvrir ce marché clé pour nos producteurs de viande et leurs familles», a-t-il fait valoir.

Le président du Conseil des viandes du Canada, Chris White, a également salué ce dénouement, puisque la Chine est le deuxième marché en importance pour les exportations de porc et le cinquième en ce qui a trait aux produits du bœuf.

Ce conflit a surtout nui à l'industrie porcine canadienne, qui avait vu les portes de l'important marché chinois se fermer dans la foulée d'une affaire où des certificats d'exportation auraient été falsifiés.

Selon des données fournies précédemment par les Éleveurs de porcs du Québec, la valeur des exportations de l'industrie québécoise à destination de la Chine a été de 283 millions $ en 2018. Au pays, c'est 70 % de la production qui est destinée à l'exportation. L'impact du litige a été évalué à environ 119 millions $.

Parallèlement au dossier du porc, la Chine avait également décidé, en mars, de suspendre les permis d'exportation des producteurs canadiens de canola en affirmant que leur marchandise était contaminée.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	14	11	1	1	1	11	52	31	24	7-0-0-1	4-1-1-0	8-0-1-1	G-6
Buffalo	15	9	4	1	1	8	45	40	20	5-1-0-1	4-3-1-0	5-4-0-1	P-3
Floride	14	7	3	1	3	6	51	51	18	3-1-1-0	4-2-0-3	6-1-1-2	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	16	11	2	3	0	10	64	49	25	4-1-2-0	7-1-1-0	8-1-1-0	G-4
N.Y. Islanders	14	11	3	0	0	10	44	30	22	7-2-0-0	4-1-0-0	10-0-0-0	G-10
Caroline	15	9	5	1	0	8	50	42	19	6-2-0-0	3-3-1-0	4-5-1-0	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	15	8	6	1	0	8	51	39	17	5-3-1-0	3-3-0-0	5-4-1-0	P-2
Toronto	15	7	5	2	1	6	53	52	17	4-2-2-1	3-3-0-0	5-3-2-0	G-1
Montréal	14	7	5	1	1	6	51	45	16	3-3-0-0	4-2-1-1	6-4-0-0	P-1
Philadelphie	14	7	5	0	2	6	47	46	16	5-1-0-1	2-4-0-1	5-4-0-1	G-1
Tampa Bay	13	6	5	2	0	5	44	47	14	2-1-1-0	4-4-1-0	5-4-1-0	P-1
Columbus	15	5	7	3	0	5	35	52	13	3-5-1-0	2-2-2-0	3-4-3-0	P-5
N.Y. Rangers	12	5	6	1	0	5	37	42	11	3-4-1-0	2-2-0-0	3-6-1-0	P-1
New Jersey	12	3	5	1	3	3	36	50	10	2-2-1-3	1-3-0-0	3-4-1-2	G-1
Ottawa	14	4	9	0	1	4	38	48	9	3-4-0-0	1-5-0-1	3-6-0-1	P-1
Detroit	16	4	11	1	0	4	34	63	9	2-5-1-0	2-6-0-0	1-8-1-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	15	9	3	2	1	9	47	46	21	5-1-1-1	4-2-1-0	6-2-1-1	G-4
Nashville	15	9	4	1	1	9	60	43	20	6-2-1-1	3-2-0-0	6-2-1-1	G-1
Colorado	14	8	4	2	0	8	48	39	18	4-2-1-0	4-2-1-0	4-4-2-0	P-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	16	10	4	1	1	9	46	41	22	5-1-1-0	5-3-0-1	5-3-1-1	P-1
Vancouver	14	9	3	1	1	7	53	34	20	4-0-0-1	5-3-1-0	7-1-1-1	G-1
Vegas	16	9	5	2	0	7	51	46	20	4-3-2-0	5-2-0-0	5-3-2-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	14	9	4	1	0	8	41	30	19	4-2-0-0	5-2-1-0	8-2-0-0	G-2
Anaheim	16	9	6	1	0	9	43	39	19	6-1-1-0	3-5-0-0	5-4-1-0	P-1
Calgary	17	8	7	2	0	6	48	50	18	4-1-1-0	4-6-1-0	5-4-1-0	P-1
Winnipeg	15	8	7	0	0	6	43	49	16	3-4-0-0	5-3-0-0	5-5-0-0	G-2
Dallas	16	7	8	0	1	7	37	41	15	4-3-0-1	3-5-0-0	6-4-0-0	G-3
Chicago	13	4	6	2	1	4	31	40	11	3-3-1-1	1-3-1-0	4-4-1-1	G-1
Los Angeles	14	5	9	0	0	5	38	57	10	3-4-0-0	2-5-0-0	3-7-0-0	G-1
Minnesota	14	4	9	1	0	4	33	49	9	3-1-1-0	1-8-0-0	4-5-1-0	P-3
San Jose	15	4	10	1	0	4	36	56	9	2-4-0-0	2-6-1-0	3-6-1-0	P-5

LNH

Lundi 4 novembre
Pittsburgh 4 Boston 6
Ottawa 6 N.Y. Rangers 2
Nashville 6 Detroit 1
Arizona 3 Edmonton 2 (P)
Mardi 5 novembre
Vegas 2 Columbus 1
Ottawa 1 N.Y. Islanders 4
Caroline 1 Philadelphie 4
Los Angeles à Toronto, 19h30.
Boston à Montréal, 19h30.
New Jersey à Winnipeg, 20h.
Colorado à Dallas, 20h30.
Arizona à Calgary, 21h.
Minnesota à Anaheim, 22h.
Chicago à San Jose, 22h.
St. Louis à Vancouver, 22h.
Mercredi 6 novembre
Detroit à N.Y. Rangers, 20h.
St. Louis à Edmonton, 20h30.
Jeudi 7 novembre
Vegas à Toronto, 19h.
Washington en Floride, 19h.
Montréal à Philadelphie, 19h.
N.Y. Rangers en Caroline, 19h.
Pittsburgh à N.Y. Islanders, 19h.
Los Angeles à Ottawa, 19h30.
Vancouver à Chicago, 20h30.
New Jersey à Calgary, 21h.
Columbus en Arizona, 21h.
Nashville au Colorado, 21h.
Minnesota à San Jose, 22h30.
Vendredi 8 novembre
Tampa Bay à Buffalo, 14h.
Boston à Detroit, 19h30.
Vancouver à Winnipeg, 20h.
New Jersey à Edmonton, 21h.
Samedi 9 novembre
Floride à N.Y. Islanders, 13h.
Buffalo à Tampa Bay, 13h.
Los Angeles à Montréal, 19h.
Chicago à Pittsburgh, 19h.
Vegas à Washington, 19h.
Caroline à Ottawa, 19h.
Philadelphie à Toronto, 19h.
Minnesota en Arizona, 20h.
Columbus au Colorado, 21h.
St. Louis à Calgary, 22h.
Nashville à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 5 novembre.

	B	A	Pts
Pastrnak, Bos	14	15	29
Marchand, Bos	10	18	28
Draisaitl, Edm	13	14	27
McDavid, Edm	7	17	24
Carlson, Was	7	16	23
Pettersson, Van	6	14	20
Ovechkin, Was	11	8	19
Huberdeau, Flo	9	9	18
Mackinnon, Col	8	10	18
Stone, Vegas	8	10	18
Eichel, Buf	7	10	17
Crosby, Pit	5	12	17
Marner, Tor	4	13	17
Barkov, Flo	2	15	17
Matthews, Tor	11	5	16
Boeser, Van	7	9	16
Hamilton, Car	6	10	16
Josi, Nas	5	11	16
O'Reilly, STL	4	12	16
Lindholm, Cal	10	5	15

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 4 novembre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	14	7	5	12
Drouin	14	7	5	12
Tatar	14	4	7	11
Domi	14	4	7	11
Armia	12	6	3	9
Danault	14	5	4	9
Weber	14	2	7	9
Petry	14	2	6	8
Suzuki	14	3	3	6
Lehkonen	14	2	3	5
Cousins	8	2	3	5
Thompson	14	0	5	5
Weal	10	2	1	3
Mete	14	1	2	3
Byron	14	0	3	3
Chiarot	14	1	1	2
Reilly	6	0	2	2
Kulak	8	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	11	0	0	0
Fleury	9	0	0	0
Kinkaid	3	0	0	0
Poehling	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	6	4	1	29	1	2,64	,915
Kinkaid	1	1	1	13	0	4,36	,879

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 5 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Brown	13	2	10	12
Namestnikov	13	5	4	9
Pageau	13	5	4	9
Chabot	13	1	8	9
Tkachuk	13	4	4	8
Duclair	13	5	2	7
Tierney	13	3	4	7
Paul	8	2	3	5
Borowiecki	13	1	4	5
Ennis	13	3	1	4
Ryan	11	1	3	4
Zaitsev	13	0	3	3
Hainsey	13	1	1	2
Demelo	13	0	2	2
Anisimov	5	1	0	1
Brannstrom	13	0	1	1
Anderson	8	0	1	1
Chlapik	4	0	1	1
Boedker	4	0	1	1
Nilsson	6	0	0	0
Beaudin	5	0	0	0
Goloubef	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	2	5	0	23	0	3,09	,900
Nilsson	2	3	1	17	0	3,12	,922

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	16	11	5	0	0	66	47	22
St. Lawrence	16	9	5	2	0	63	46	20
Ste-Foy	16	8	6	0	2	45	54	18
Alma	14	8	6	0	0	48	51	16

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	15	9	4	2	0	70	47	20
Laflèche	16	7	5	3	1	47	49	18
Sorel-Tracy	16	8	7	1	0	53	48	17
St-Hyacinthe	15	6	5	3	1	49	54	16

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	17	13	4	0	0	67	45	26
A.-Laurendeau	14	8	5	1	0	47	46	17
Lionel-Groulx	16	3	10	2	1	36	77	9
Abitibi-T.	13	2	10	1	0	32	61	5

Vendredi 1er novembre
St-Laurent 4 Lionel-Groulx 1
Samedi 2 novembre
Lionel-Groulx 3 St-Hyacinthe 4
Laflèche 2 Sorel-Tracy 4
St. Lawrence 7 Abitibi 1
Thetford 1 A.-Laurendeau 3
Dimanche 3 novembre
St.Lawrence 4 Abitibi 1
Ste-Foy 5 Alma 1
St-Laurent 6 Thetford 4
Vendredi 8 novembre
Laflèche à Lennoxville, 20h
Samedi 9 novembre
Thetford en Abitibi, 13h
Alma à St-Hyacinthe, 14h
Lennoxville à St.Lawrence, 15h30
Ste-Foy à A.-Laurendeau, 19h40

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	15	14	1	0	0	99	35	28
Princeville	18	12	2	0	4	94	66	28
Côte du Sud	17	9	7	1	0	67	69	19
Granby	18	7	9	2	0	70	85	16
Chambly	17	6	10	1	0	58	89	13
St-Gabriel	18	5	11	1	1	69	97	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	18	14	4	0	0	95	46	28
St-Jérôme	18	14	4	0	0	90	43	28
Terrebonne	17	11	5	0	1	83	57	23
Montréal-Est	18	5	13	0	0	59	101	10
Gatineau	18	4	13	1	0	58	102	9
Lac St-Louis	18	4	14	0	0	56	108	8

Dimanche 3 novembre
Montréal-Est 2 Terrebonne 8
Lac St-Louis 2 St-Jérôme 12
St-Gabriel 3 Granby 2
Princeville 5 Chambly 6 (F)
Côte du Sud 0 Longueuil 8
Jeudi 7 novembre
Mtl-Est à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 8 novembre
Gatineau à Longueuil, 19h30.
Valleyfield à Terrebonne, 19h30.
Côte du Sud à Princeville, 20h.
Granby à St-Gabriel, 20h.
Samedi 9 novembre
Mtl-Est à Lac St-Louis, 16h30.
Dimanche 10 novembre
Granby à Côte du Sud, 14h.
Mtl-Est à St-Jérôme, 14h30.
St-Gabriel à Chambly, 16h.
Terrebonne à Longueuil, 16h.
Princeville à Valleyfield, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	17	12	3	2	0	62	48	26
Rimouski	18	11	4	1	2	79	48	25
Québec	18	11	7	0	0	63	61	22
B.-Comeau	18	7	8	3	0	52	64	17

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Val-d'Or	19	9	7	2	0	61	58	20
R.-Noranda	19	9	8	1	1	60	67	20
B.-Boisbriand	17	8	7	1	1	53	63	18
Gatineau	18	4	11	3	0	48	70	11

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	17	14	3	0	0	77	47	28
Cap-Breton	18	12	5	1	0	82	60	25
Charlottetown	18	11	4	3	0	61	50	25
Halifax	18	8	9	1	0	56	65	17
St-Jean	18	6	11	1	0	58	87	13
A.-Bathurst	17	0	12	2	3	33	72	5

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	18	15	1	2	0	77	42	32
Drummondville	19	12	7	0	0	71	67	24
Shawinigan	17	8	9	0	0	56	58	16
Victoriaville	19	4	12	0	3	47	69	11

Jeudi 7 novembre
Drummondville à Charlottetown, 18h.
B.-Comeau à Val-d'Or, 19h.
Vendredi 8 novembre
Drummondville à Halifax, 18h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
B.-Boisbriand à Québec, 19h.
Victoriaville à Chicoutimi, 19h30.
Gatineau à Rimouski, 19h30.
B.-Comeau à R.-Noranda, 19h30.
Samedi 9 novembre
Gatineau à Rimouski, 16h.
Saint-Jean à B.-Boisbriand, 16h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 18h.
Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
A.-Bathurst à Halifax, 18h.
B.-Comeau à R.-Noranda, 19h.
Shawinigan à Victoriaville, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 5 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Paré, Rimouski	18	22	22	44
Lafrenière, Rimouski	18	12	31	43
Zavgorodniy, Rimouski	18	13	23	36
Sokolov, C.-B.	18	14	20	34
Robert, Sherbrooke	18	14	19	33
Francis, C.-B.	18	11	21	32
Mercer, Drummondville	19	16	15	31
Khovanov, Moncton	14	12	18	30
Lavoie, Halifax	18	13	15	28
Pelletier, Moncton	15	11	17	28
Poulin, Sherbrooke	16	10	18	28
Voyer, Sherbrooke	18	13	13	26
Simoneau, Drummond.	19	9	17	26
Bibeau, Québec	18	12	13	25

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	17	9	6	1	1	53	56	28
Trois-Rivières	14	8	5	1	0	40	27	25
St-François	16	8	6	0	2	73	55	25
Lévis	16	8	6	2	0	56	45	25
Notre-Dame	16	3	12	1	0	38	76	9

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	15	12	2	0	1	56	28	36
Châteauguay	15	8	5	1	1	55	55	24
Lac-St-Louis	16	6	7	1	2	58	62	20
C.C.-LeMoy.	16	7	8	1	0	40	60	19
St-Hyacinthe	16	6	8	1	1	45	58	17

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	16	11	5	0	0	62	46	32
L.-Montréal	15	10	5	0	0	47	42	29
St-Eustache	16	10	4	2	0	64	47	29
Amos	16	6	10	0	0	53	63	17
C.E.-Blondin	14	5	8	1	0	26	46	16

Lundi 4 novembre
Amos 4 St-François 10
Mercredi 6 novembre
Châteauguay au C.C.-LeMoy., 11h45.
Vendredi 8 novembre
L.-St-Louis à Amos, 19h.
St-Eustache à Notre-Dame, 19h.
Gatineau à L.-Montréal, 19h.
Trois-Rivières à St-François, 19h.
Jonquière à Lévis, 19h30.
Magog au C.C.-LeMoy., 19h30.
L.-St-Louis à Amos, 13h.
St-Eustache à St-François, 13h.
C.E.-B. à Châteauguay, 13h35.
St-Hyacinthe à N-Dame, 14h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	5	4	1	0	0	21	15	8
Laval	6	4	2	0	0	32	28	8
Thet. Mines	5	4	1	0	0	23	16	8
Riv.-du-Loup	6	2	3	1	0	20	22	5
Jonquière	5	1	3	1	0	19	23	3
St-Georges	5	1	3	0	1	14	25	3

Jeudi 7 novembre
Laval à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 8 novembre
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h.
Jonquière à Laval, 20h.
Riv.-du-Loup à St-Georges, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	12	8	1	0	3	33	27	19
Springfield	12	8	4	0	0	44	28	16
Providence	13	7	4	0	2	41	35	16
Hershey	12	6	4	1	1	37	37	14
Lehigh Valley	10	4	2	1	3	28	28	12
Scranton	11	5	4	1	1	33	41	12
Charlotte	10	4	5	1	0	29	35	9
Bridgeport	12	2	7	2	1	24	46	7

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	10	7	0	2	1	40	28	17
Utica	10	8	2	0	0	39	22	16
Rochester	12	7	3	1	1	40	34	16
Cleveland	11	7	3	0	1	39	25	15
Laval	13	7	5	1	0	36	36	15
Syracuse	10	5	3	2	0	35	37	12
Belleville	10	4	6	0	0	31	43	8
Binghamton	12	3	7	2	0	29	41	8

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	11	7	1	2	1	33	27	17
San Antonio	11	6	2	2	1	39	31	15
Milwaukee	11	5	3	1	2	29	26	13
Chicago	12	6	5	1	0	32	35	13
Grand Rapids	11	5	4	1	1	39	39	12
Rockford	10	5	5	0	0	28	34	10
Texas	12	3	7	0	2	29	45	8
Manitoba	10	3	7	0	0	27	37	6

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Stockton	10	7	1	1	1	39	29	16
Tucson	11	8	3	0	0	35	25	16
Ontario	10	6	2	2	0	32	28	14
Bakersfield	11	5	5	1	0	30	32	11
San Jose	9	4	4	0	1	27	26	9
Colorado	9	4	5	0	0	24	32	8
San Diego	8	2	6	0	0	20	32	4

Dimanche 3 novembre
Charlotte 1 Cleveland 5
Grand Rapids 4 Manitoba 7
Syracuse 2 Hershey 4
Lehigh Valley 3 Bridgeport 4
Chicago 4 Rockford 7
Tucson 5 San Jose 3
Mardi 5 novembre
Ontario Colorado, 21h05.
Mercredi 6 novembre
Springfield à Bridgeport, 10h30.
Cleveland à Grand Rapids, 11h.
Toronto à Rockford, 11h30.
Manitoba à Milwaukee, 11h30.
Ontario Colorado, 13h05.
W./B. Scranton à L.Valley, 19h05.
Utica à Binghamton, 19h05.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	10	9	1	0	0	33	20	18
UQTR	9	6	2	0	1	37	28	13
McGill	9	5	3	1	0	32	24	11
Concordia	10	5	4	1	0	28	30	11
Nipissing	9	4	4	0	1	30	35	9
Ottawa	7	4	3	0	0	21	25	8
Queen's	9	4	5	0	0	27	22	8
Ontario Tech	10	4	6	0	0	24	29	8
Laurentienne	9	2	5	1	1	22	33	6
RMC	9	2	7	0	0	22	42	4

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Windsor	9	7	1	0	1	25	17	15
Toronto	9	7	2	0	0	39	28	14
Guelph	9	5	2	2	0	38	29	12
Ryerson	9	5	2	1	1	29	26	12
Brock	9	5	3	1	0	35	25	11
Waterloo	9	4	4	1	0	29	33	9
York	9	4	4	1	0	22	26	9
Western	8	3	3	2	0	25	28	8
Lakehead	9	3	5	1	0	23	35	7
Laurier	9	2	5	2	0	25	31	6

Mercredi 6 novembre
Ryerson à Nipissing, 19h.
Jeudi 7 novembre
Waterloo à Brock, 19h15.
Western à Guelph, 19h30.
Vendredi 8 novembre
Laurentienne à UQTR, 19h.
Laurier à Waterloo, 19h.
Carleton à McGill, 19h.
York à RMC, 19h.
Concordia à Lakehead, 19h.
Toronto à Queen's, 19h30.
Windsor à Ontario Tech, 19h30.

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	5	5	0	0	0	29	15	10
Louiseville	4	4	0	0	0	23	9	8
Joliette	6	4	2	0	0	32	16	8
La Tuque	5	3	1	1	0	25	20	7
Plessisville	6	3	2	0	1	31	33	7
Donnacona	7	3	3	1	0	44	47	7
Cap-Madeleine	5	2	3	0	0	34	35	4
Bécancour	6	0	5	1	0	24	50	1
Nicolet	4	0	4	0	0	11	28	0

Vendredi 8 novembre
Bécancour à Louiseville, 20h30
Plessisville à Nicolet, 20h30
La Tuque à Donnacona, 21h
Samedi 9 novembre
Granby à La Tuque, 19h30
Cap à Plessisville, 20h
Louiseville à Joliette, 20h30

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Hamilton	18	15	3	0	551	344	30
x-Montréal	18	10	8	0	479	485	20
Toronto	18	4	14	0	373	562	8
Ottawa	18	3	15	0	312	564	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Saskatchewan	18	13	5	0	487	386	26
x-Calgary	18	12	6	0	482	407	24
x-Winnipeg	18	11	7	0	508	409	22
x-Edmonton	18	8	10	0	406	400	16
C.-B.	18	5	13	0	411	452	10

Vendredi 1er novembre
Montréal 42 Ottawa 32
Samedi 2 novembre
Edmonton 13 Saskatchewan 23
Toronto 18 Hamilton 21
Calgary 21 C.-B. 16
DEMI-FINALES
Dimanche 10 novembre
Edmonton à Montréal, 13h
Winnipeg à Calgary, 16h30

Hamilton et Saskatchewan qualifiés pour les finales d'association

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	8	1	0	,889	270	98
Buffalo	6	2	0	,750	158	131
Miami	1	7	0	,125	103	256
N.Y. Jets	1	7	0	,125	96	211

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	6	2	0	,750	251	176
Pittsburgh	4	4	0	,500	176	169
Cleveland	2	6	0	,250	152	205
Cincinnati	0	8	0	,000	124	210

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	6	3	0	,667	238	191
Indianapolis	5	3	0	,625	182	177
Jacksonville	4	5	0	,444	176	189
Tennessee	4	5	0	,444	168	165

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	6	3	0	,667	252	204
Oakland	4	4	0	,500	182	216
L.A. Chargers	4	5	0	,444	183	168
Denver	3	6	0	,333	149	170

SKI ALPIN

Osborne-Paradis planifie un retour

LORI EWING
La Presse canadienne

Manuel Osborne-Paradis a violemment chuté à Lake Louise, à sa première séance d'entraînement en vue de sa première course de la saison, à la Coupe du monde de ski alpin.

Il y a presque un an jour pour jour, Physiquement, l'athlète de 35 ans de North Vancouver se sentait bien. Son équipement répondait bien. Mais à mi-parcours, Osborne-Paradis a commis une « erreur idiote, (j'ai fait) un virage nonchalant où je n'étais pas au-dessus du ski extérieur comme j'aurais dû l'être. »

Il a heurté de la neige molle avant de percuter les filets de sécurité, brisant tellement son tibia et son péroné qu'il craignait de perdre sa jambe. Peu de gens ont pensé qu'il skierait encore.

« Je n'avais même pas arrêté de glisser que je me disais "Oh oh, c'est cassé" », a dit Osborne-Paradis.

Osborne-Paradis a peu parlé en public de cette journée horrible. Son avenir était tellement incertain. Mais il prépare un retour, espérant terminer sa carrière aux Jeux olympiques de Pékin, en 2022. Ce serait un retour exceptionnel pour celui qui a gagné 11 médailles à la Coupe du monde.

Il a eu deux interventions chirurgicales majeures et sept interventions mineures en 12 jours. Ses os sont rapiécés par des plaques, 13 vis et du ciment osseux. Les médecins ne pouvaient pas sauver le tibia, le remplaçant par l'os de la hanche d'un cadavre.

Son cas est devenu bien connu de la communauté médicale de Calgary.

« J'étais au terrain de golf l'autre jour et cette femme promenant son chien m'a dit: "Es-tu Manny? Je suis médecin à Calgary, j'ai entendu parler de ta jambe et oh mon dieu que ce n'était pas joli" », a raconté Osborne-Paradis.

Il est compréhensible que certaines personnes lui aient dit qu'il ne skierait plus jamais.

DÉFIER LES PROBABILITÉS

« Avec cette attitude, effectivement c'est terminé, a-t-il déclaré. Mais la seule raison pour laquelle je suis monté sur le podium ou si j'ai remporté des courses, c'est parce que vous défiez les probabilités. Si vous ne faisiez que regarder les probabilités, personne ne ferait du sport. J'ai donc l'impression que ce n'est qu'un obstacle de plus. »

« Mon équipe, mes commanditaires et moi-même, nous avions tous pour objectif de nous rendre aux prochains Jeux olympiques, et pour l'instant, nous ne pouvons pas écarter la possibilité. »

« Il y a un processus pour revenir. C'est possible. J'ai skié à un niveau élevé, et si je peux revenir à 95 ou 100 %, il n'y a aucun doute dans mon esprit et dans celui de mon équipe que je peux encore monter sur le podium. »

Le Britanno-Colombien a connu des revers. Il a poussé la note trop fort en gymnase en rééducation, cassant toutes ses vis sauf quatre. Les médecins ont opté contre une nouvelle opération, et donc les vis restent en place. Cela a repoussé de plus de deux mois son rétablissement.

Il n'a toujours pas été autorisé à skier, mais il prévoit qu'il sera de retour sur la neige cet hiver. Il prévoit faire partie de compétitions la saison prochaine.

Il sait qu'il y aura de la peur lorsqu'il s'accroupira dans la case de départ, à son retour. Mais la peur fait partie intégrante de la carrière de tout skieur.

« Un skieur est toujours conscient qu'il peut se blesser, a dit Osborne-Paradis. Vous apprenez à vaincre ces démons et à chaque course, il y a quelque chose qui vous fait peur. C'est à quoi sert l'entraînement, normaliser ce qui est extrême. »



Le skieur Manuel Osborne-Paradis prépare un retour, espérant terminer sa carrière aux Jeux olympiques de Pékin, en 2022. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

EN BREF

BASEBALL MAJEUR

De nouveaux contrats pour l'état-major des Cardinals

Les Cardinals de St. Louis ont prolongé de trois ans le contrat du gérant Mike Shildt, mardi. Son pacte couvre maintenant jusqu'à la fin de la saison 2022. Shildt a été engagé en 2018, obtenant alors un contrat se terminant en 2020. Le contrat du président des opérations baseball, John Mozeliak, a également été renouvelé pour trois ans — jusqu'en 2023, dans son cas. St. Louis a aussi validé l'option pour 2020 figurant au pacte du DG Mike Girsch, en plus d'ajouter deux ans à l'entente. Les Cardinals ont atteint la série de championnat de la Nationale avant d'être balayés par les Nationals de Washington, qui allaient remporter la Série mondiale. Shildt est candidat au titre de gérant de l'année dans la Nationale avec Brian Snitker, des Braves d'Atlanta, et Craig Counsell, des Brewers de Milwaukee. Le gagnant sera connu mardi prochain. Les Cards ont aussi fait savoir que les adjoints de Shildt seront de retour l'an prochain.

ASSOCIATED PRESS



0017921



0020926



0012792

BOXE ET ARTS MARTIAUX MIXTES

Le prochain gala de Pellerin sera présenté le 15 décembre

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY – C'est finalement le dimanche 15 décembre que Yan Pellerin et New Era Fighting & Promotion présenteront leur prochain gala de boxe et d'arts martiaux mixtes. Il aura lieu au théâtre L'Olympia, à Montréal.



Adam Dyczka se mesurera au Torontois Collin Sangster le 15 décembre à Montréal. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Le plan, c'était effectivement de présenter le gala le vendredi 13, explique Pellerin. Mais voilà, c'est toujours risqué de mettre à l'agenda un événement un vendredi de décembre avec le magasinage des Fêtes et les partys de bureau. Le dimanche, ce sera en après-midi et les enfants seront les bienvenus. »

Pellerin prévoit offrir six combats de boxe et autant d'arts martiaux mixtes. Les Granbyens Adam Dyczka et Alex Beaulé seront alors en action en boxe.

Dyczka, à son deuxième combat en boxe chez les professionnels, se frottera à Collin Sangster, un Torontois qui ne compte aussi qu'un seul combat (une victoire par KO) chez les pros.

Au mois de septembre, on s'en souviendra, Dyczka n'avait mis que 50 secondes à abattre le Slovaque Michal Lukacik à ses débuts en boxe.

La finale du gala mettra en vedette Shakeel Phinn (21-2-1), de Brossard, champion des supermoyens de l'IBF et de la NABF.

Les Michaël Dufort et Corinne Laframboise, en arts martiaux mixtes, seront également du gala.

Bien sûr, Pellerin a encore plein de noms à annoncer.

« On aura présenté trois galas en 2019 à notre première année d'existence et on va en présenter assurément cinq en 2020, reprend Pellerin. Pas le choix, je me suis entendu avec mes commanditaires pour cinq galas ! »

Mais Pellerin, on le sait, continue également à se battre. Le 23 novembre, au Centre Vidéotron de Québec, il tentera d'ailleurs d'ajouter une neuvième victoire à sa fiche (8-1) en boxe face à un adversaire encore inconnu.

« Les deux premiers adversaires qu'on m'a proposés se sont désistés, dit-il. Je devrais savoir d'ici à la fin de la semaine contre qui je vais me battre. »

Rappelons que Pellerin va se battre en préliminaire du combat de Marie-Ève Dicaire, qui défendra son titre de championne de l'IBF des poids super mimoyens face à Ogleidis Suarez, du Venezuela.

NFL

Saison terminée pour Cam Newton

La Presse canadienne

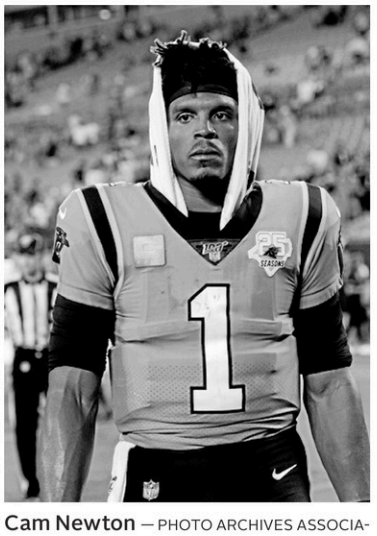
CHARLOTTE, N.C. — Les Panthers de la Caroline ont annoncé que la saison du quart Cam Newton est terminée en raison d'une blessure à un pied.

Selon le directeur général des Panthers Marty Hurney, Newton a suivi un programme de repos et de rééducation au cours des sept dernières semaines dans l'espoir que la douleur disparaisse, « mais elle est encore présente ».

La semaine dernière, Newton a visité deux spécialistes qui lui ont recommandé le même traitement que l'équipe médicale des Panthers. Ces derniers lui ont aussi mentionné qu'il faudrait « beaucoup de temps pour guérir complètement cette blessure ».

Newton a pris part à deux rencontres seulement cette saison, et il a complété 50 de ses 89 tentatives de passe pour des gains de 572 verges et une interception. Il a aussi été victime de six sacs du quart, et a commis deux échappés.

Le quart Kyle Allen devrait être le quart partant des Panthers (5-3) pour le reste de la campagne, et il devrait être épaulé par le réserviste Will Grier. Les Panthers affronteront les Packers (7-2) à Green Bay dimanche prochain.



Cam Newton — PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

EN BREF

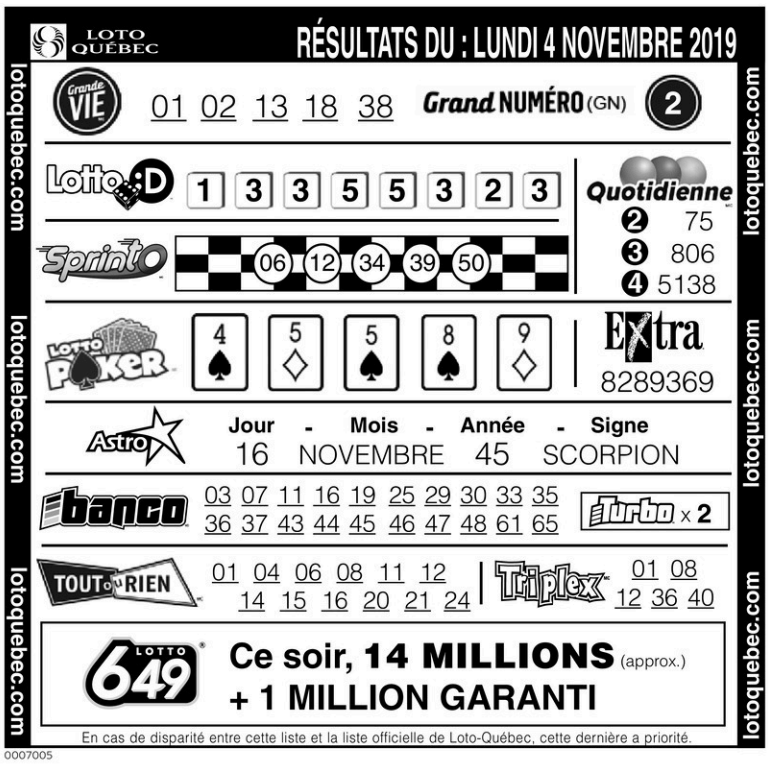
ALOUETTES

Le secondeur D.J. Lalama figure au tableau d'honneur

Le secondeur D.J. Lalama des Alouettes de Montréal, qui s'est mis en évidence lors d'un gain de 42-32 contre le Rouge et Noir d'Ottawa dimanche, fait partie du trio de joueurs de la semaine dans la Ligue canadienne de football. Le demi offensif Cameron Marshall des Tiger-Cats de Hamilton et le joueur de ligne défensive A.C. Leonard des Roughriders de la Saskatchewan l'accompagnent au tableau d'honneur. Lalama a réalisé 11 plaqués, un sommet personnel, et a réussi son premier sac en carrière, plaquant le quart-arrière Dominique Davis pour une perte de huit verges au deuxième quart. Marshall a totalisé des gains de 109 verges en 18 courses et inscrit deux touchés en plus de capter trois passes pour des gains de 24 verges, samedi. Il a ainsi aidé les Tiger-Cats à vaincre les Argonauts de Toronto 21-18. Enfin, Leonard a réussi six plaqués défensifs, dont trois plaqués pour des pertes et deux sacs, provoqué un échappé et recouvré un ballon perdu lorsque les Roughriders ont triomphé 23-13 des Eskimos d'Edmonton, s'assurant ainsi le premier rang de la section Ouest. **LA PRESSE CANADIENNE**



0012807



0007005

Brunelle s'approche des Bisons

Son avenir semble incertain à Jonquière, dans la Ligue nord-américaine



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Après avoir vécu « trois saisons de pur bonheur » avec les Stingers de Concordia au niveau universitaire, Francis Brunelle porte les couleurs des Marquis de Jonquière, de la Ligue nord-américaine. Mais voilà, il ne faudrait pas se surprendre de voir le Bromontois et ancien des Inouk dans l'uniforme des Bisons avant longtemps.

Brunelle a disputé deux matchs avec les Marquis depuis le début de la saison, lui qui a marqué un but et qui a passé 11 minutes au cachot. Il a été sélectionné par la formation granbyenne lors du dernier repêchage de la Ligue senior AAA et il a pris part au match intra-équipe qui a lancé le camp d'entraînement de l'équipe, début septembre.

« Je me suis bien débrouillé lors de mes deux matchs avec les Marquis, mais j'ai ensuite été suspendu une rencontre par la ligue, a expliqué l'attaquant de 24 ans, qui est encore aux études à Concordia. Là, honnêtement, je ne sais trop ce qui m'attend, j'entends plein de choses ici et là… »

Le niveau de jeu de la Ligue nord-américaine, on le sait, est très élevé. Et avec seulement six équipes, faire sa place de façon permanente n'est pas chose facile.

« Je donne la priorité aux Marquis, mais s'ils n'ont plus de place pour moi, c'est certain que les Bisons vont devenir une option extraordinaire. C'est ma région, je connais plein de joueurs, je connais les entraîneurs, l'équipe a du succès et les estrades sont pleines. On verra. »

Chose certaine, Brunelle a aimé ce qu'il a vu lorsqu'il a disputé le match intra-équipe.

« C'est une belle gang et le calibre est bon », a-t-il dit.

Dans un échange de courriels mardi après-midi avec l'auteur de ces lignes, le directeur général et adjoint à l'entraîneur en chef David Lapierre, Miguel Fortin, a indiqué qu'il accueillera Brunelle « avec bonheur » s'il devient disponible.

OCCUPÉ

Francis Brunelle est un homme occupé. En plus de ses études en loisirs à Concordia, il est entraîneur adjoint d'une équipe de niveau benjamin à Longueuil. S'il devait se retrouver avec les Bisons, ce ne sera pas parce qu'il cherche quoi faire.

« Ça n'arrête pas beaucoup et j'aime ça, a-t-il repris. J'ai toujours aimé quand ça bouge. »

Après avoir entamé sa carrière junior avec les Inouk, Brunelle a disputé deux saisons avec les Eagles du Cap-Breton, dans la LHJMQ. Il a disputé sa dernière saison junior à Granby avant de passer trois ans avec les Stingers.

« La qualité de jeu du hockey universitaire est tellement sous-estimée. C'est du gros hockey et c'est une ambiance exceptionnelle. J'ai tellement appris, comme joueur et comme personne, au cours de ces trois années-là. C'est un souvenir fantastique. »

Il aurait pu revenir avec les Stingers cette saison. Mais il avait envie, semble-t-il, de voir autre chose.

« J'ai *tripé*, mais j'avais le goût de vivre quelque chose de nouveau. Je suis comme ça moi. J'ai de la misère à être à la même place très longtemps. »

Clairement, les Bisons seraient très heureux de lui faire vivre quelque chose de nouveau…



Pour reprendre les mots du principal intéressé, les Bisons vont devenir une « option extraordinaire » pour Francis Brunelle si les Marquis de Jonquière n'ont plus de place pour lui. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le match contre Plessisville sera repris le 7 décembre

Les gens des Bisons et du Métal Pless de Plessisville ont mis du temps à s'entendre, mais ils ont fini par le faire. C'est le samedi 7 décembre, à 20 h, que les deux équipes reprendront le match qui a été remis en raison de la panne d'électricité qui a sévi vendredi dernier au centre sportif Léonard-Grondin.

« Ce n'était pas évident de faire avec notre calendrier, celui du Métal Pless et celui des Inouk, a expliqué Miguel Fortin, directeur général et entraîneur adjoint pour les Bisons. Mais là, c'est réglé. »

Le prochain match local des Bisons aura lieu le 16 novembre, alors que le Métal Perreault de Donnacona sera le visiteur. Ce samedi, entre-temps, les Granbyens seront à La Tuque. **MICHEL TASSÉ**



0017906



0018744

VICTOIRE DU CANADIEN

Chiarot tranche en troisième période face aux Bruins

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne



Paul Byron (à gauche) a inscrit son premier but de la saison dans la victoire du Canadien mardi soir. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le Canadien et les Bruins de Boston se sont donné la réplique coup pour coup jusqu'à ce que Ben Chiarot tranche à mi-chemin en troisième période et la formation montréalaise s'est imposée 5-4, mardi, au Centre Bell.

Chiarot a marqué son deuxième but de la saison environ quatre minutes après qu'un but eut été refusé aux Bruins puisqu'il y avait eu hors-jeu sur la séquence.

Les Bruins (11-2-2) ont ainsi encaissé seulement un deuxième revers en temps réglementaire cette saison. Ils avaient aussi gagné leurs cinq derniers matchs face au Tricolore au Centre Bell, une séquence qui remontait à novembre 2016.

Victor Mete a connu une soirée de deux buts, un peu moins de trois semaines après avoir inscrit un premier but dans la LNH à son 127e match. Tomas Tatar a amassé un but et une aide, tandis que Paul Byron a inscrit son premier but de la saison pour le Canadien (8-5-2), qui a offert une victoire à l'entraîneur Claude Julien pour son 1200e match comme entraîneur dans la LNH.

Cette victoire a aussi permis à Julien de devancer Darryl Sutter au 14e rang de l'histoire du circuit avec 635 victoires.

Carey Price a stoppé 21 lancers devant le filet de la formation locale. À l'autre bout de la patinoire, Tuukka Rask a effectué 26 arrêts, portant sa fiche en carrière à 11-17-4 face au Canadien.

David Pastrnak, Connor Clifton, Anders Bjork et Sean Kuraly ont marqué les buts des Bruins, qui ont été 1-en-2 en avantage numérique.

Les deux équipes ont commencé le match sur les chapeaux de roue et Mete a vite donné l'avantage au Tricolore, profitant d'une rondelle libre dans l'enclave pour marquer à 1:13.

Les Bruins ont nivelé le pointage à 14:55, seulement six secondes après le début d'un avantage numérique. Pastrnak a fait mouche sur un puissant lancer sur réception.

Tatar a toutefois relancé le Canadien 1:50 plus tard, après une réception de passe spectaculaire en zone neutre, puis Byron a marqué son premier but de la saison avec 2:46 à faire à l'engagement.

Les Bruins avaient accordé seulement huit buts en première période à leurs 14 premiers matchs de la saison.

L'intensité a baissé d'un cran en deuxième période. Les Bruins ont toutefois fait preuve d'opportunisme, créant l'égalité sur leur premier lancer de l'engagement. Clifton a profité de beaucoup de temps et d'espace pour s'avancer et déjouer Price d'un tir haut du côté rapproché.

Bjork est revenu à la charge pour les Bruins avec 1:47 à faire au deuxième tiers, quand il a profité d'une rondelle libre devant le filet pour surprendre Price.

Mete a toutefois permis au Tricolore de retraiter au vestiaire avec l'avance, marquant son deuxième de la soirée avec 65 secondes à faire.

UNE CONTESTATION JUDICIEUSE

Les Bruins ont retrouvé leur aplomb au retour de l'entracte et ont vite ramené tout le monde à la case départ. Kuraly a surpris Price après 3:03 de jeu, alors que le gardien regardait du mauvais côté quand l'attaquant des Bruins a enfilé l'aiguille en revenant devant le filet.

Les visiteurs ont ensuite cru avoir pris les devants 2:20 plus tard. Toutefois, une contestation de l'entraîneur Claude Julien a mené à l'annulation du but puisqu'il y avait eu hors-jeu lors de l'entrée de zone.

Le Canadien a profité de cette deuxième chance pour prendre les devants à 9:06, quand Chiarot a vu son tir passer sous la mitaine de Rask.

Il a ensuite été en mesure de limiter les occasions des Bruins pendant le reste du match.

Le Canadien jouera son prochain match jeudi, quand il rendra visite aux Flyers de Philadelphie.

Sports

BOXE
ADAM DYCZKA AFFRONTERA UN TORONTOIS EN DÉCEMBRE
29



0010690

SUBARU
Confiance et évolution

quebecsubaru.ca

VOICI LA TOUTE NOUVELLE OUTBACK 2020 DE SUBARU

LA MEILLEURE OUTBACK DE TOUS LES TEMPS



- Le légendaire système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Système d'infodivertissement à écran de 7 po
- Système Eyesight[MC1]
- Moteur BOXER® SUBARU à injection directe de 2,5 litres à 4 cylindres opposés horizontalement
- Transmission à variation continue CTV Lineartronic®
- Caméra de recul

208 paiements à partir de **98 $*** par semaine taxes en sus

Location de **48** mois

AWD Traction intégrale symétrique

EyeSight[MC] Technologie d'aide à la conduite

Prix de détail suggéré de **32 808 $**

Transport, préparation et frais d'administration inclus, taxes en sus

RABAIS DE 500 $* à l'achat ou à la location

Avec un acompte de 2 200,00 $. Montant total exigé avant le début de la location : 2 642,13 $ (taxes incluses).
Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km.

Association des concessionnaires Subaru du Québec

SUBARU GRANBY Granby
SUBARU-MONTRÉAL Montréal
SUBARU BROSSARD Brossard
SUBARU SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe
SUBARU DES SOURCES Dorval
JOLIETTE SUBARU Joliette
LACHUTE SUBARU Lachute
SUBARU MÉTROPOLITAIN Saint-Léonard
SUBARU DE LAVAL Laval
SUBARU SAINTE-AGATHE Sainte-Agathe-Des-Monts
SUBARU REPENTIGNY Repentigny
SUBARU RIVE-NORD Boisbriand
SUBARU SAINTE-JULIE Sainte-Julie

* L'offre « Recevez un rabais de 500 $ à l'achat ou à la location » est disponible à l'achat ou à la location de certains modèles 2019 et 2020 sélectionnés. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. L'offre est valide jusqu'au 30 novembre 2019. L'offre de location s'applique au modèle illustré, la Outback 2.5i Commodité 2020 (LD2 CP), à transmission automatique, dont le prix de détail suggéré est de 32 808 $ (taxes en sus). L'offre de location comprend 208 paiements de 98 $ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 48 mois avec 2 200 $ en comptant initial. Le premier paiement de 98 $ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 2 642,13 $ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 $/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de préparation, les droits spécifiques sur les pneus neufs et les frais d'administration sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 novembre 2019. 1. EyeSight[MC] est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Outback et Subaru sont des marques déposées.

0019614